



# TRELIVAN

Bulletin municipal

JANVIER 2026 - N° 178



TRÉLIVAN



P. 16

Octobre Rose



P. 17

Cérémonie du 11 Novembre



P. 18

Féerie de Noël

## SOMMAIRE

03 Le mot du maire

05 Conseils municipaux

09 Infos municipales

25 Les associations

36 Infos pratiques

## KINÉSITHÉRAPEUTE

J'ai le plaisir de vous annoncer mon installation en tant que kinésithérapeute, avec une pratique dédiée à la santé pelvienne féminine, la périnatalité (grossesse et post-partum) ainsi qu'à la rééducation respiratoire pédiatrique. Les consultations ont débuté le 5 janvier 2026, au sein du cabinet de Mme Créach, 22 rue des pruniers.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous accueillerai pour un accompagnement bienveillant et personnalisé.



Marion FLOCH  
Masseur-kinésithérapeute D.E  
07 56 93 21 83

*Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.*

## NUMÉROS UTILES

### URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou [servigardes.fr](http://servigardes.fr)

Samu social : **115**

### DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou [assistance.orange.fr](http://assistance.orange.fr) ou [suivi-des-incidentes.orange.fr](http://suivi-des-incidentes.orange.fr)

### SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**

Services Techniques : **02 96 85 94 55**

Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**

Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**

Garderie : **02 96 39 45 53**

Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**

Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement •  
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON  
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**

Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**

Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**

Assainissement **02 96 87 96 09** 24h/24

## LE MOT DU MAIRE



**C**hacun de nous utilise cette expression de nombreuses fois au cours de ce mois de janvier. Cette tradition trouve ses racines dans des pratiques anciennes visant à assurer la chance, la prospérité et le bonheur pour le futur. Elle a évolué dans sa forme et les cartes de vœux ont ainsi laissé place au format numérique avec des images et des vidéos mais le fondement reste le même : souhaiter du fonds du cœur que l'année et la santé soient bonnes.

Ce sont les souhaits que je formule à chacun d'entre vous pour cette année 2026 : joie, réussite, sérénité, bonheur et santé.

Les illuminations, activités et festivités de Noël ont apporté de la gaieté dans nos familles et nos villages, belle parenthèse dans ce monde agité et son contexte anxiogène qui impacte chacun, même dans nos villages où il fait bon vivre.

Nous avons la chance de vivre dans un endroit à l'environnement naturel préservé où de solides relations existent entre les habitants. Grâce aux associations et à toutes les actions bénévoles, grâce à vous, l'entraide, la convivialité et le partage se conjuguent au quotidien.

Continuons de cultiver ces liens et cette solidarité, maillons essentiels à notre bien vivre ensemble.

J'ai eu grand plaisir à exercer ce mandat de Maire que vous m'avez confié, entourée de deux formidables équipes sans lesquelles rien ne pouvait se faire :

Les agents communaux tout d'abord très mobilisés faisant preuve de professionnalisme et capables de faire face aux difficultés qui ont sillonné le mandat qui a commencé rappelons le par le Covid.

L'équipe municipale très dynamique et très investie au service des habitants, et plus particulièrement les adjoints et délégués qui ont mis en œuvre les projets communaux.

*“Ce sont les souhaits que je formule à chacun d'entre vous pour cette année 2026 : joie, réussite, sérénité, bonheur et santé”*

Souvent sont évoquées les difficultés du mandat d'élu mais c'est un mandat très riche. Je citerai dans ces points positifs la satisfaction de pouvoir contribuer au développement local et le lien privilégié avec la population.

Je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux : je brigue un second mandat. Les élections auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Merci de votre présence nombreuse à cette cérémonie des vœux qui a été l'occasion de faire un petit point comme chaque année sur l'année écoulée et les projets en cours. Les travaux de l'école maternelle devraient démarrer à la rentrée 2026 ainsi que ceux de la halle pétanque.

Le projet de centre de santé se peaufine. Office Santé, le cabinet spécialisé que nous avons missionné, a rencontré les professionnels de santé de la commune et ceux intéressés par le projet : médecins et para-médicaux afin de recueillir leurs demandes et d'affiner leurs besoins. Le projet de bâtiment est en cours de dimensionnement et l'étude de son implantation va se faire en

début d'année. Conformément aux préconisations de l'étude urbaine, il devrait se situer au niveau de la place Didier Morel dans le cadre d'un aménagement global intégrant espaces verts, parkings et éventuellement logements.

*A toutes et tous, à vos familles, à vos proches, au nom du conseil municipal je vous souhaite une très bonne année et vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2026.*

## CÉRÉMONIE DES VŒUX EN IMAGES

La cérémonie des vœux 2026 s'est déroulée le samedi 10 janvier, Salle Clément Ader devant un public nombreux.



Catherine Bouesnard,  
Championne de tricot pour la 10<sup>e</sup> fois.



Opération argent de poche : Laura, Arouna, Arthur et Louïse.

## SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; YVART DIDIER ; PELHATRE MICHEL ; LEMONNIER ROSANNA ; PICOUAYS JACQUELINE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; BRIAND MARIE ; AMBROISE FABIENNE ; LEMAITRE FABRICE ; GUDEMARD BRUNO ; THOMAS FRANÇOIS ; CAYET LAURETTE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL ; MONSIEUR MAILLARD RÉMI

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MONSIEUR GUDEMARD BRUNO..

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2025

### AFFAIRES GENERALES

#### DINAN AGGLOMÉRATION Règlement intérieur des bibliothèques du réseau Lirici

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur proposé ainsi que l'annexe correspondante, pour une application à compter du 15 octobre 2025

#### DINAN AGGLOMÉRATION Rapport d'activités et de développement durable 2024

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2024 de Dinan Agglomération

#### DINAN AGGLOMÉRATION Rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets 2024

Le Conseil Municipal prend acte du rapport et précise qu'il est mis à disposition du public par voie d'affichage aux lieux habituels de Dinan Agglomération ainsi que sur son site Internet.

#### DINAN AGGLOMÉRATION Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET)

Le Conseil Municipal adopte le rapport de la CLET du 10 juin 2025

#### DINAN AGGLOMÉRATION Renouvellement de Convention Territoriale Globale 2025-2029 avec la CAF

Le Conseil Municipal approuve les

conditions générales concernant la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocation Familiale et les thématiques des fiches actions proposées.

### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE Réforme statutaire

Le Conseil Municipal approuve le projet de statuts et annexes. Les compétences transférées par la commune restent identiques.

### FINANCES

#### GRDF

#### Redevance d'occupation du domaine public

Le Conseil Municipal décide d'émettre un titre de recettes de 818 € à GRDF pour l'occupation du domaine public.

#### Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 100 € à l'Eurockey Cup pour la participation d'une jeune Trélivannaise à cette compétition qui se déroulera à Lloret Del Mar du 29 octobre au 2 novembre 2025.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE Mât à la Sansonnière

Le Conseil Municipal approuve le projet d'installation d'un

mât à la Sansonnière présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant de 3 009.26 €.

#### ORANGE

#### Projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile

Le Conseil Municipal décide d'étudier et d'éventuellement proposer à Orange la parcelle communale B104

#### PLUIH

#### Présentation synthétique des projets d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation synthétique des projets d'orientation d'aménagement et de programmation dans le cadre de la révision du PLUIH

### PERSONNEL

#### CDG 22

#### Adhésion au contrat groupe protection sociale complémentaire santé.

Le Conseil Municipal décide de retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé du Centre de Gestion et de verser une participation mensuelle brute de 25 € par agent adhérent au 1.1.2026

## SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRe ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; KERJEAN NATHALIE ; PELHATRE MICHEL ; LEMONNIER ROSANNA ; PICOUAYS JACQUELINE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; BRIAND MARIE ; AMBROISE FABIENNE ; LEMAÎTRE FABRICE ; CAYET LAURETTE ; THOMAS FRANÇOIS.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE ; MONSIEUR GUDEMARD BRUNO POUVOIR À MONSIEUR GODET PASCAL ; MONSIEUR MAILLARD RÉMI POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE-CLAIRe.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MONSIEUR GUILLEMOT JEAN-CLAUDE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2025

### FINANCES

#### Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Motos du montant de la location de la salle de Quévert

Le Verger Nord : 0,96 ha  
Rue du Stade : 0,34 ha  
TOTAL : 2,24 ha

ZONES 2AU : Période 2031 -2045  
Le Verger Ouest : 0,51 ha  
La Gouridais Nord : 0,37 ha  
Vaucouleurs Sud : 0,39 ha  
TOTAL : 1,27 ha

#### SCENARIO 2

ZONES 1AU : Période 2025 -2031  
La Gouridais Sud : 0,94 ha  
La Gouridais Nord : 0,37 ha  
Vaucouleurs Sud : 0,39 ha  
Rue du Stade : 0,34 ha  
TOTAL : 2,04 ha

ZONES 2AU : Période 2031 -2045  
Le Verger Nord : 0,96ha  
Vaucouleurs Nord : 1,22ha  
TOTAL : 2,18 ha

Le Conseil Municipal,

- Vote pour le scénario 1 : 17
- Vote pour le scénario 2 : 4
- Au vu des résultats du vote le conseil municipal valide le scénario 1 et propose de rajouter la parcelle Vaucouleurs Nord pour compléter le projet Vaucouleurs sud (possibilité sortie nord lotissement de Bellevue) sur la période 2031-2045

#### Eclairage solaire place du 19 mars

Le Conseil Municipal approuve l'installation de deux mâts solaires place du 19 mars pour un montant de 9 018.75 €

### PERSONNEL

#### Recrutement 6 agents recenseurs et désignation du coordonnateur

Le Conseil Municipal décide de procéder au recrutement de 6 agents recenseurs et de nommer comme coordonnateur Madame PIGEON Sylvie

#### Rémunération des agents recenseur et du coordonnateur

Le Conseil Municipal :

- Décide de recruter les 6 agents contractuels dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité (article L332-23) :
- Temps de travail 80% payé au SMIC (y compris les journées de formation, la tournée de reconnaissance)
- 50€ de frais de déplacement pour les 2 agents recenseurs ayant les secteurs en campagne et 500 € de prime au Coordonnateur principal désigné.

#### Convention cadre Petites Villes de Demain (PWD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) - Avenant n°2 à la convention -

Le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant n°2 à la Convention cadre du dispositif national « Petites Villes de Demain » (PWD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).
- Valide une poursuite des financements des postes de chefs de projets « Petites Villes de Demain » (PWD) et Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) jusqu'au 31 décembre 2026.
- Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°2 à la Convention cadre Petites Villes de Demain (PWD) valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et à en accompagner le respect et la mise en œuvre.

#### Parcelle AH166 - Opportunité d'acquisition

Le Conseil Municipal :

- Approuve l'hypothèse de projet portant sur la globalité de la parcelle AH 166, voire son élargissement au domaine public communal situé à ses abords immédiats en fonction des besoins du projet et qui nécessitera une procédure de déclassement.
- Approuve le partenariat avec l'opérateur social La Rance pour poursuivre les études de faisabilité du projet,

#### PLUIH : Choix des parcelles 1AU et 2AU

#### SCENARIO 1

ZONES 1AU : Période 2025 -2031  
La Gouridais Sud : 0,94 ha

## SÉANCE DU 11 DECEMBRE 2025

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE ; GODET PASCAL ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; LUCAS DOMINIQUE ; GUDEMARD BRUNO ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; KERJEAN NATHALIE ; PELHATRE MICHEL ; THOMAS FRANÇOIS ; PICOUAYS JACQUELINE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; LEMAÎTRE FABRICE ; YVART DIDIER.

**ABSENTS EXCUSÉS :** - MADAME RAUT ANNIE POUVOIR À MONSIEUR LE PROVOST GUY ; MADAME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À MONSIEUR FOURE JEAN-LUC ; MONSIEUR MAILLARD RÉMI POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE-CLAIRE ; MADAME LEMONNIER ROSANNA ; MADAME CAYET LAURETTE POUVOIR À MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS ; MADAME BRIAND MARIE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MADAME KERJEAN NATHALIE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 6 novembre 2025.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne parcelle AH166

Le Conseil Municipal :

- Demande l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération,
- Approuve ladite convention et autorise Madame la Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,
- S'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 25/01/2033,

#### Ecole Jean Ferrat : Aménagement paysager de la cour de l'élémentaire, appel à candidatures du Parc Naturel Régional « récré en herbe »

Le Conseil municipal décide d'inscrire le projet d'aménagement paysager de la cour de l'élémentaire de l'école Jean Ferrat à l'appel à candidature du Parc Naturel Régional « récré en herbe ».

#### Club house : création d'un groupe de travail et validation du préprogramme

Le Conseil Municipal décide de constituer le groupe de travail avec les élus de la commission sports, valide le préprogramme et décide de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre.

#### Voie verte Tréliwan – Quévert :

Restitution de l'analyse des offres de la mission de maîtrise d'œuvre et validation du candidat retenu

Le Conseil Municipal approuve et valide le choix du cabinet A'DAO Urbanisme pour un montant d'honoraires de 6 930 € HT.

Projet Ecole maternelle : présentation de l'esquisse retenue et de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal approuve le choix du cabinet d'architectes retenu : GUINEE – POTIN pour un montant d'honoraires de 301 645 € HT soit un taux de 15,793 %.

#### Rétrocession définitive Carré des Lys

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession définitive des espaces et équipements communs du « Carré des Lys » dans le domaine public, parcelles AD60 et AD162 d'une superficie de 1095 m<sup>2</sup> et d'une longueur de voirie de 150 ml. Les frais de rétrocession seront à la charge du lotisseur

### PERSONNEL

#### Régime Indemnitaire

Le Conseil Municipal décide d'intégrer à la délibération 2018-53 au régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions, d'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) cadre d'emploi des attachés territoriaux.

#### Apprentissage

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer tout document relatif à ce dispositif, le contrat d'apprentissage ainsi que la convention conclue avec le centre de formation d'apprentis.

### FINANCES

#### Ecole Jean Ferrat, classe de neige à Bellevaux, demande de participation

Le Conseil Municipal décide de

participer au projet de classe de neige en prenant en charge les frais de transport.

### Décision modificative investissement

Le Conseil Municipal décide de procéder aux mouvements de crédits :

- Salle Clément Ader (opération N° 20 - article 231) ....+10 000 €.
- Eclairage public (opération N°11 - article 231) .....+10 000 €.
- Equipements sportifs (opération N° 58 - article 231) ....-20 000 €.

### BILANS :

#### CANTINE, GARDERIE, ACCUEIL DE LOISIRS

##### Cantine :

Dépenses.....141761.06 €  
Recettes..... 76410.00 €  
Coût du service ..... 65357.02 €

##### Garderie :

Dépenses.....40218.51 €  
Recettes..... 27072.34 €  
Coût du service ..... 13146.17 €

##### Accueil de loisirs :

Dépenses.....27086.42 €  
Recettes ..... 18370.16 €  
Coût du service ..... 8716.26 €

#### Convention de participation financière relative à l'utilisation du complexe sportif de Quévert

Le Conseil Municipal, autorise le maire à signer la convention de mise à disposition pour l'utilisation du complexe sportif de Quévert

### ENFANCE JEUNESSE

#### Accueil de loisirs sans hébergement 2026 : tarifs et rémunération de l'équipe d'animation

Le Conseil municipal approuve l'organisation d'un Accueil de

Loisirs Sans Hébergement du 6 juillet 2026 au 31 juillet 2026 inclus

- Vote les tarifs et les rémunérations de l'équipe d'animation
- Autorise le Maire à recruter l'équipe d'animation et à signer tout document se rapportant à ce dossier

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE 2025		TARIF JOURNÉE 2026 retenu	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	7,00	8,25	7,15	8,40
513-900	11,55	13,90	11,8	14,20
901-1500	14,25	17,45	14,55	17,8
>1500	16,80	19,50	17,15	19,90

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MINI-CAMP 2025		TARIF MINI-CAMP 2026 retenu	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
0-512	54,10	63,45	55,20	64,75
513-900	78,05	92,05	79,65	93,90
901-1500	92,60	109,25	94,45	111,45
>1500	105,10	120,70	107,20	123,15

Rémunération des animateurs (trices) 2026 :

Statut	Forfait journalier
Animateurs (trices) BAFA	SMIC en vigueur en juillet 2026
Animateurs (trices) BAFA avec option Surveillant de baignade	5,00 € de plus que le forfait animateur
Animateurs (trices) Stagiaires (Rémunération au-delà des 14 jours de stage réglementaire)	SMIC en vigueur en juillet 2026 Rémunération 5 jours en 2026

Semaine à 35 h, salaire forfaitaire à la journée indexé sur le SMIC en vigueur, incluant la garderie.  
Congés payés 10 % du traitement forfaitaire brut.

Forfait déplacement directrice 70 €



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### LES DÉCORATIONS DE NOËL

Les agents ont consacré plusieurs journées à la remise en état des luminaires destinés aux décorations de Noël.

Ils ont remplacé les cordons LED et plusieurs transformateurs afin de garantir un éclairage fiable.

Certains éléments, fortement endommagés par le vent, ont dû être remplacés.

De nouvelles décorations ont été achetées auprès des entreprises Leblanc et Déolumn Illuminations.

Ces installations ont permis d'embellir notre commune pour les fêtes de fin d'année.

À travers ce travail, nous souhaitons apporter chaleur et gaieté à l'ensemble des habitants.



### CURAGE DES FOSSÉS

L'entreprise Guérin a réalisé des travaux de curage des fossés et de dérasement des accotements sur une longueur de 700 mètres.

Les secteurs concernés sont la Bouillie, la Bouvrais, la Douettée, la Chesnaie et Boculé.

L'entreprise Piron a réalisé le curage d'un fossé avec la pose d'un écobox et d'un regard au niveau de la Mare.

Ces aménagements contribueront à améliorer l'écoulement des eaux pluviales et à préserver les voiries.

### DIVERS TRAVAUX

Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux d'entretien au cours du trimestre, notamment la taille des haies, le nettoyage des caniveaux, la tonte des pelouses, le désherbage, l'entretien et la création de massifs, le ramassage des feuilles, la pose de ganivelle. Cette mobilisation permet de maintenir un environnement agréable et bien entretenu pour les habitants de la commune.



## AMÉNAGEMENT DU PUMPTRACK

Un nouvel équipement enrichit le pumptrack ouvert en juillet 2024 : un wall ride, mur d'acier dédié aux sports de glisse non motorisés, vient d'être installé par l'entreprise P-Tracks de Lamballe-Armor.

Cet ajout constitue une véritable nouveauté, puisque l'on compte moins de dix murs de ce type en Bretagne et moins de vingt-cinq en France.

La particularité de ce wall ride réside également dans sa position : placé au centre du circuit, il se distingue des installations habituelles, généralement situées en bout de piste.

Grâce à cet emplacement original, le niveau de pratique pourra être nettement rehaussé et offrir de nouvelles sensations aux utilisateurs.

Déjà très fréquenté depuis son ouverture, le pumptrack attire



chaque jour des pratiquants de tous âges, parfois venus de loin pour profiter de ses 215 mètres de piste.

Ce nouvel équipement renforce encore son attrait et contribue à en faire un véritable lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

La municipalité rappelle que le **port du casque est obligatoire** et invite chacun à respecter scrupuleusement les règles de sécurité afin de profiter pleinement et sereinement de cette installation

## ÉCOLE JEAN FERRAT RECONSTRUCTION DE LA PARTIE MATERNELLE

### **Vue d'ensemble projetée**

La maîtrise d'œuvre est confiée à GUINÉE \*POTIN ARCHITECTES.

L'équipe de maîtrise pour ce projet composée de l'architecte nantais Hervé Potin, comporte également un concepteur paysagiste, un bureau d'études fluides, structure et démolition, un bureau d'études réemploi et un acousticien.

Le projet privilégie l'approche environnementale et adopte les grands principes d'une architecture bioclimatique en travaillant l'orientation, la compacité et l'isolation, l'utilisation de matériaux biosourcés notamment. Les performances thermiques dépasseront la réglementation énergétique RE 2020 et atteindront le niveau 3 soit le plus haut du label biosourcé.



Les différents acteurs de l'école ont été consultés sur le projet ; des remarques ont été faites par les futurs utilisateurs de l'équipement qui sont en cours de traitement par le maître d'œuvre en vue de produire pour la fin janvier l'avant-projet.

## CRÉATION D'UNE HALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE DANS LE PARC DES LISIÈRES

Depuis octobre dernier, l'agence d'architecture Studio Pili Pili de Languenan se penche sur les études pour la création d'une halle intergénérationnelle dans le parc des Lisières, derrière l'école et à proximité de la salle Clément Ader.

Cette halle d'environ 240 m sera polyvalente et pourra accueillir différents usages : jeux de pétanque et palets, activités sportives pour les élèves de l'école Jean Ferrat, évènements divers comme des vide-greniers ou des marchés.

La volonté des architectes est de construire un bâtiment en bois, qui s'intègre au paysage du centre-bourg, notamment en utilisant des matériaux biosourcés. Un travail paysager de requalification



Croquis d'intention de la halle, implantée derrière l'école, entre le stade municipal et l'aire de jeux. Crédits : Studio Pili Pili

cation du parc avec notamment un théâtre de verdure et la prolongation du verger est également envisagé. Le début des travaux est prévu pour juillet 2026.

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 022 364 25 00070	22/09/2025	9 bis Lieu-dit Bougault	Clôture
DP 022 364 25 00071	23/09/2025	4 La Pouldais	Remplacement couverture
DP 022 364 25 00073	23/09/2025	17 rue du Clos Neuf	Pergola
DP 022 364 25 00074	22/09/2025	8 B Cité du Bourg	Portail
DP 022 364 25 00075	06/10/2025	1 La lande du Poirier	Portail
DP 022 364 25 00076	09/10/2025	4 La Rivonnais	Couverture + velux
DP 022 364 25 00077	08/10/2025	4 Linache	Division parcellaire
DP 022 364 25 00078	24/10/2025	2 rue des Lilas	Construction d'une annexe
DP 022 364 25 00079	24/10/2025	4 La Porte Grissault	Pergola
DP 022 364 25 00080	21/10/2025	7 bis Hameau du Clos Fleuri	Clôture
DP 022 364 25 00081	17/11/2025	26 Linache	Abri de jardin
DP 022 364 25 00082	25/11/2025	77 rue Blériot	Création d'ouverture
DP 022 364 25 00083	01/12/2025	20 La Sevestrais	Changement porte de garage et porte d'entrée
DP 022 364 25 00084	17/11/2025	68 Domaine du Bois de Linache	Portail
DP 022 364 25 00085	03/12/2025	16 Cité du Bourg	Modification façade
DP 022 364 25 00086	09/12/2025	57 Allée Rosenberg	Création d'une fenêtre
DP 022 364 25 00087	10/12/2025	34 Les Hauts Champs	Changement des menuiseries
DP 022 364 25 00088	15/12/2025	71 La Touchefais	Construction d'une véranda

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉ

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 022 364 25 00010	10/11/2025	6 Cité de la Douettée	Carport

## REVISION DU PLUIH ET TERRAINS IDENTIFIES COMME CONSTRUCTIBLES

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUiH), qui prendra effet en 2027, le conseil municipal du 6 novembre dernier a voté pour l'identification de terrains « à urbaniser », c'est-à-dire à construire dans les prochaines années.

Les terrains en jaune sur la carte, sont classés en zone dite « 1AU », c'est-à-dire constructibles en priorité, entre 2027 et 2031. Ils représentent une surface d'environ 2,2 hectares, pour accueillir 90 logements minimum.

Les terrains en orange sur la carte, sont classés en zone dite « 2AU », c'est à-dire constructibles après 2031 ou de substitution, si impossibilité technique qui rendrait les terrains « 1AU » inconstructibles.

Tous les autres terrains, situés en zone agricole ou naturelle demeurent ou deviennent, de fait, inconstructibles.



Conformément à la loi « Zéro Artificialisation Nette » promulguée en 2023 par l'Etat, l'identification de ces parcelles ainsi que la révision du PLUiH visent à limiter l'artificialisation des sols pour conserver les terrains naturels et agricoles.

## JOUTES NAUTIQUES

La commune de Tréliwan était de nouveau représentée aux Joutes nautiques le 6 juillet 2025 organisées au port de Dinan par l'association Kiwanis Dinan Pays de Rance.

L'association reverse intégralement l'argent collecté lors des manifestations qu'ils organisent à des familles dont les enfants sont malades ou handicapés. Lors de la manifestation un chèque de 2 000 € a été remis à une jeune Plumaugataise Cléophée atteinte d'une paralysie cérébrale.

Ce sont 20 équipes représentant 20 communes qui se sont affrontées sur l'eau dans une ambiance très festive et très conviviale encouragées par une foule immense.

Les joutes ont été gagnées par l'équipe de Saint-Hélen. L'équipe de Tréliwan lauréate en 2024 s'est bien battue, elle termine 3<sup>e</sup> ex aequo avec Plumaugat.



La remise des prix a eu lieu à Saint-Hélen le samedi 29 novembre. Le prix obtenu sera remis à une famille confrontée à la maladie ou au handicap pour son enfant.

## OPERATION ARGENT DE POCHE

**MARDI 21 OCTOBRE ET MERCREDI 22 OCTOBRE 2025**

L'opération argent de poche est un programme en France qui permet aux jeunes âgés de 14 à 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité, à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation. L'objectif principal de cette opération est de proposer une découverte du monde du travail et une sensibilisation à la citoyenneté, par le biais de missions d'utilité publique.

Le mardi 21 Octobre APM, nous avons accueilli 12 jeunes ados dont 11 venaient pour la première fois : Djoé, Félix, Léna, Louka, Arouna, Hawa, Laura, Louis, Arthur, Léna, Noémie et Louise pour sa 2<sup>e</sup> participation.

Les douze jeunes séparés en 2 équipes ont effectué du désherbage au parc du Val-Drouet, et du découpage de bandes d'herbes autour de la main courante du terrain de football.

Mercredi 22 octobre matin, nos valeureux et dynamiques adolescents ont continué afin de terminer leur chantier et ont poursuivi en désherbeant le cimetière et le parc de jeux près de la bibliothèque.



Les diverses activités proposées durent 3 heures et permettent aux jeunes d'empocher 15 €. Ils étaient encadrés par des agents des services techniques et des élus.

L'objectif a été atteint avec une bonne ambiance, un esprit convivial, un travail soutenu et régulier. Solidarité et partage inter générationnel ont été principalement les éléments de cette mission.

C'est encourageant de voir ces jeunes s'impliquer dans la vie de notre commune.

Merci à Bruno, Jean-Claude et à Marie-Claire pour la collation et aux services techniques (Maxime, Benjamin, François et Philippe) pour leur soutien et aide.

## BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R

### DÉPART À LA RETRAITE D'EVELYNE CLION

Le mardi 16 décembre, les bénévoles de la bibliothèque l'Imagin'R, accompagnés des membres de la commission culture, se sont réunis pour célébrer le départ à la retraite d'Evelyne Clion, après 21 années d'engagement bénévole.

« Aujourd'hui, nous célébrons ta retraite en tant que bénévole. Tu es un pilier de notre bibliothèque », a souligné Madame le Maire, qui a également tenu à saluer l'implication constante et précieuse de l'ensemble des bénévoles.

Avant son installation dans les locaux actuels le 23 octobre 2013, la bibliothèque municipale a connu plusieurs emplacements : d'abord une salle de classe de l'ancienne école, située à côté de la garderie, puis l'ancien logement du directeur d'école, transformé en salle d'honneur et baptisé Montgailhard. À chacune de ces étapes, Evelyne a œuvré avec enthousiasme et dévouement au développement et à l'animation de la bibliothèque.



Pour cette occasion, Evelyne était entourée de son mari Daniel, lui aussi bénévole depuis 2004. Il continuera d'assurer une permanence tous les quinze jours pendant encore quelque temps.

Evelyne est remplacée par Florence Gatelier, qui passe du statut de remplaçante à celui de titulaire. Madame Martine Davy assurera quant à elle les remplacements lors des périodes de congés.

Si Evelyne quitte la bibliothèque, elle poursuivra néanmoins son engagement bénévole auprès de la paroisse de Brusvily, qu'elle accompagne depuis une dizaine d'années, tout en profitant davantage des moments de lecture qu'elle affectionne tant.

À cette occasion, la municipalité lui a offert une composition florale, tandis que ses collègues bénévoles et les membres de la commission culture lui ont remis un bouquet de fleurs ainsi qu'un panier garni, en remerciement de son investissement et des services rendus

## BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R

### Des nouvelles du réseau LIRICI

Les bénévoles de la bibliothèque se sont réunis le lundi 28 Novembre autour de Marie-Claire Botrel, adjointe à la culture, afin de dresser un bilan de l'année écoulée.

La bibliothèque l'Imagin'R fait désormais partie du réseau « LIRICI » depuis plusieurs années.

L'abonnement est gratuit, une seule et unique carte permet d'emprunter 12 documents durant 4 semaines dans chacune des bibliothèques du réseau.

Une seule contrainte : le lecteur doit se déplacer pour aller chercher et rendre les documents dans la bibliothèque choisie.

Le réseau dispose d'un portail « WEB » permettant de connaître en temps réel les horaires d'ouverture de chacune ainsi que les animations qui y sont proposées (lirici.dinan-agglomération.fr) et d'une application mobile (MyBibApp).

A partir de ce portail et après la création d'un compte avec un identifiant (numéro de la carte) et un mot de passe (année de naissance par défaut), il est possible de consulter ses emprunts et de les prolonger ; la barre de recherche permet également de connaître la disponibilité d'un ouvrage dans une bibliothèque et de le réserver.

Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles aux heures d'ouverture pour vous renseigner et vous conseiller sur les nouveaux services proposés.

Il a été constaté une augmentation des inscriptions et aussi la venue de lecteurs d'autres bibliothèques qui apprécient la convivialité et le choix de livres disponibles.

Tous les élèves de l'école Jean Ferrat viennent régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres.

Un fonds de livres est également mis à disposition pour les enfants dyslexiques.

Une boîte aux lettres a été installée, qui permet aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

**Le réseau LIRICI s'est enrichi de 3 nouvelles bibliothèques depuis le 15 Octobre : Beaussais sur Mer, Matignon et Saint Juvat.**

Il est organisé tous les ans une journée du réseau et cette année c'est le réseau des médiathèques de Saint-Brieuc Armor qui a accueilli les bibliothécaires et les bénévoles.

Ils sont ainsi partis à la découverte de 3 bibliothèques, ancrées dans la vie locale, prônant le vivre ensemble et alliant la culture et le social.

• À Langueux : la bibliothèque Le Point-virgule, avec sa galerie d'art/Maison France Service, est ouverte sur la vie de la commune, les partenariats y sont bien vivants, les projets foisonnent. Les publics se croisent et les espaces se partagent y compris avec les associations locales.

• À Saint-Brieuc, dans le quartier de Cesson : la bibliothèque Daniel Pennac, intégrée à la fois au fonctionnement des bibliothèques de Saint-Brieuc et au fonctionnement d'un établissement de dispositif d'accompagnement médicoéducatif (DAME) innove en matière d'inclusion du handicap, un projet unique en France. Les élèves du DAME sont intégrés au fonctionnement de la bibliothèque.

• À Plaine-Haute : l'hôtel de faisous, bibliothèque intégrée à un tiers-lieu a ouvert fin septembre. C'est l'ancienne école qui a été réhabilitée et agrandie pour ce projet. Elle se veut le nouveau lieu central de convivialité et de création sur la commune. Comportant une cuisine, un poêle à bois, un vidéoprojecteur, le tiers-lieu est ouvert 30h par semaine, et la bibliothèque (la partie prêt de documents) quant à elle 18h par semaine.

La bibliothèque de Trélivan était représentée par Guy Le Provost.

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque l'Imagin'R :

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12 ; 15h-17h

Samedi : 10h-12h

Pendant les vacances scolaires : Mercredi et Samedi de 10h-12h

**Bonne et heureuse année 2026  
à tous les lecteurs !**

## PAULO À TRÉLIVAN

Le 26 septembre 2009 PAULO, l'humoriste Sarthois, se produisait à TRELIVAN devant une salle comble.

Le 22 Novembre 2025, PAULO était de retour salle Clément ADER invité par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais et toujours à guichet fermé.

16 ans plus tard l'artiste originaire de LOUAILLES a repris les thèmes

de la vie d'autrefois, si proche et si différente pour la jeunesse d'aujourd'hui.

« Artiste né » comme il dit « Je n'ai pas vraiment choisi ce métier, mais plutôt que ce métier m'a choisi » Observateur de la vie rurale, il raconte avec beaucoup d'humour la vie d'hier, les histoires de chasse, les bals du samedi soir, les virées en 2 chevaux. Son spectacle est une Pellicule de souvenirs en noir



et blanc que les spectateurs d'un soir aiment revoir et partager.

Et à TRÉLIVAN, ce soir du 22 novembre 2025, les 350 spectateurs présents sont repartis joyeux et heureux d'avoir assister à ce spectacle.

## OCTOBRE ROSE A CÉLÉBRÉ SON 32<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE EN 2025

Cet événement, symbolisé par le ruban rose, met l'accent sur le dépistage. Il s'agit d'une campagne d'information et de sensibilisation visant à rappeler l'importance de la prévention et du dépistage du cancer du sein, qui demeure le cancer le plus fréquent chez les femmes. Elle a permis des progrès considérables dans les traitements et le dépistage.

Très sensibilisé par cette cause, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais, en collaboration avec la municipalité, la Ville de Dinan et la Ligue contre le cancer, a organisé, pour la troisième année consécutive, diverses actions et animations tout au long du mois d'octobre.

L'association Fil en Aiguille s'est pleinement mobilisée pour la décoration du centre-bourg aux couleurs d'Octobre Rose : carrousel, arbre à vœux et bien d'autres réalisations ont vu le jour grâce à l'engagement et à la créativité de ses membres et bénévoles.

D'autres associations et bénévoles se sont également investis à travers différentes actions. Les Cap-Horniers de la Rance, ainsi que Linda, Jean-Charles et Enzo, ont offert un concert le samedi soir.

Le dimanche 5 octobre, ce sont 330 marcheurs qui ont emprunté les beaux chemins de Trélivan. Différents parcours, soigneusement fléchés, permettaient à chacun de participer à cette randonnée « Rose ».

À l'arrivée, les randonneurs ont été accueillis par les jeunes pom-pom girls de la section gymnastique de Trélivan. Un très beau moment de convivialité s'est ensuite déroulé autour d'une dégustation de crêpes et de gâteaux, offerts par Les Galettes de Broons et



Melle Desserts, accompagnée de rafraîchissements proposés par Carrefour de Quévert et Intermarché de Taden.

L'Amicale Laïque a également organisé une vente de gâteaux confectionnés par les familles et vendus par les élèves.

Le club de gymnastique a proposé une Zumba party et réalisé une collecte lors des différents cours.

Le comité de jumelage, le CCAS et Groupama ont participé financièrement à cette mobilisation.

Enfin, la boulangerie Damelincourt a soutenu l'événement en proposant à la vente des éclairs roses.

Dans la salle Clément Ader, de nombreux stands étaient présents : la Ligue contre le cancer, des infirmières avec un buste d'autopalpation, ainsi que plusieurs stands dédiés au bien-être.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre participation à l'organisation et à la réussite de cet événement.



## REMISE D'UN CHEQUE A LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le mardi 9 décembre, dans la salle d'honneur de la Mairie, s'est déroulée la remise d'un chèque de 3 900 € à la Ligue contre le cancer. Cette somme a été collectée lors des manifestations organisées dans le cadre d'Octobre Rose.

La cérémonie s'est tenue en présence de Thierry Amicel, président, Jérôme Robert, directeur de la Ligue de Trégueux, Christian Chillaud, coordinateur de l'antenne de Dinan, ainsi que des bénévoles.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux associations Fil en Aiguille, l'Amicale Laïque, la Gym Trélivannaise, le Comité de Jumelage, le CCAS, ainsi qu'à l'ensemble des participants et donateurs pour leur engagement et leur générosité.

Lors de la cérémonie, Thierry Amicel a rappelé les trois missions principales de la Ligue :

- La prévention : essentielle, car 40 % des cancers peuvent être évités grâce aux dépistages nationaux, mais trop peu de personnes y participent. « Profitez-en ! » a-t-il encouragé.
- La sensibilisation des enfants : notamment sur les dangers du soleil. Les enfants deviennent aussi un vecteur pour alerter les parents sur la cigarette et la sédentarité, facteurs d'obésité.
- L'accompagnement des malades et la recherche : « Nous avons ouvert un site dédié à Dinan, ainsi qu'à Gouarec et Loudéac. L'argent collecté reste dans notre territoire. Il ne faut jamais baisser les bras. Le combat est le nôtre : ensemble, nous pouvons faire reculer la maladie. »

**À NOTER : le 12 février 2026, une soirée théâtre sera organisée dans la commune par la troupe des 3T de Trélivan, au profit de la Ligue contre le cancer.**



## RETRAITE DE CLAIRE COUDREY À L'ÉCOLE JEAN FERRAT



Dernier jour de classe le 19 décembre pour Claire en charge des CE1-CE2 à l'école Jean Ferrat, l'heure de la retraite a en effet sonné.

Après 21 années passées dans cette école c'est avec émotion et en toute discrétion qu'elle a dit au revoir aux enfants, rangé la classe et dit au revoir aux collègues avec qui elle a eu grand plaisir à travailler.

Nul doute que ce sera une retraite bien active et bien occupée qui démarre par un beau voyage.

Nous remercions Claire du fonds du cœur pour son professionnalisme et sa passion du métier au service des élèves de notre commune et nos bonnes relations que ce soit avec les agents communaux les bénévoles de la bibliothèque ou les élus.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE HOMMAGE À FÉLIX BOTREL

Merci de votre présence nombreuse en ce 11 novembre 2025 autour du Monument aux Morts pour la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 mais également d'hommage aux morts de toutes les guerres.

Les jeunes porte-drapeaux Brieg, Owën et Célia enfant de l'école ont officié pour cette cérémonie et nous les en remercions très sincèrement.

La cérémonie a débuté par un émouvant hommage à Félix Botrel, mort pour la France sur le champ de bataille le 25 août 1914 à l'âge de 25 ans au village de Rossignol en Belgique 10 jours après son arrivée sur le lieu des combats. Son fils Roger né le 25 juin 1914 ne connaîtra jamais son papa.

Il est mort au cours d'une terrible, d'une horrible bataille où seuls 400 hommes ont survécu sur les 6800 engagés dans ces combats. Il repose dans l'un des deux cimetières militaires français de Rossignol

au côté de ses camarades tombés aux champs d'honneur. Son nom figure en tout premier sur le monument aux morts de notre commune.

Beaucoup d'émotion lors de cet hommage. Tout d'abord parce qu'il a été rendu en présence de sa famille : ses petits-enfants Alain et Roger, son arrière-petit-fils Arnaud qui portait son portrait de militaire et son arrière-arrière petit-fils Mathéo âgé de



5 ans élève de l'école Jean Ferrat. Félix, cordonnier, était né aux Planches le 5 mars 1889 dans la maison où Roger et Marie-Claire ses petits-enfants habitent aujourd'hui.

Une émotion particulière également car le récit a été fort bien lu par des enfants de l'école, Eliot Jannet et Juliette Revel, merci à eux.

Un très grand merci aux bénévoles du Souvenir Français et plus particulièrement pour notre commune à Christian, Noëlle, Thierry, qui ont à cœur d'entretenir le devoir de mémoire dans la commune. Ils effectuent des recherches et apportent aux familles des éléments souvent méconnus. Grâce à eux de tels hommages peuvent être rendus, il est important de mettre en lumière leurs histoires pour ne jamais oublier leurs sacrifices et transmettre aux générations futures.

La cérémonie s'est poursuivie par la lecture du message de la Ministre des armées et le dépôt des gerbes. Enfin la section chants de Tréliban Animation, les enfants de CM2 et leur directrice ont chanté la Marseillaise, merci à eux.



## SERVICES PÉRISCOLAIRES

### LA FÊTE DE NOËL



Encadrés par l'équipe d'animation de la garderie, les enfants ont été ravis de confectionner des cadeaux pour leurs parents : décos à accrocher dans le sapin et jolies bougies.

Le mardi 16 décembre, à la cantine, les enfants de la garderie ont partagé un goûter : viennoiseries et chocolat chaud.



Le vendredi 19 décembre, les enfants de l'école Jean FERRAT se sont retrouvés à la salle Clément ADER pour le repas de Noël, repas concocté par Jean-Philippe\* et Sophie.

\*Monsieur Jean-Philippe GUERY a pris ses fonctions de cuisinier le lundi 3 novembre, succédant à Anne-Julie qui a fait un autre choix professionnel.

Des chants de Noël ont accompagné le repas très apprécié par les enfants.



Un grand merci à l'ensemble des agents du service périscolaire d'avoir permis d'offrir aux enfants ces moments festifs.



(De gauche à droite : Gwenaëlle-Carine-Florence-Jean-Philippe-Sophie-Marjorie-Magalie-Maëla-Lina-Brigitte).

### LA GARDERIE : UN SERVICE PÉRISCOLAIRE TRÈS FRÉQUENTÉ

L'effectif moyen de la garderie depuis la rentrée de septembre est de 25 enfants le matin et 46 enfants le soir, par contre il est constaté que sur certains créneaux horaires, les enfants sont très nombreux.

#### Quelques chiffres :

- Le matin : jeudi 11 septembre 39 enfants ; vendredi 10 octobre 33 enfant ; jeudi 6 novembre 38 enfants
- Le soir : lundi 15 et jeudi 25 septembre 55 enfants  
jeudi 7 octobre 57 enfants

Au vu de la fréquentation et la nécessité d'un encadrement suffisant, il nous faut parfois modifier, dans la journée, l'emploi du temps d'agents ce qui n'est pas satisfaisant.

Aussi, la municipalité va mener une réflexion sur les modalités d'accueil à ce service essentiel pour les familles : tarification à l'heure, inscriptions à la semaine...

## LA MAGIE DE NOËL ETAIT AU RENDEZ-VOUS DANS LE BOURG !



Cette année encore, la boîte aux lettres du Père Noël a fait le bonheur des enfants trélivannais. Lettres, dessins et jolis souhaits ont afflué jusqu'au Pôle Nord : plus d'une cinquantaine de messages ont été envoyés !

Amandine et ses élèves de GS et CP sont venus déposer la lettre de leur classe, accompagnés de Marjorie. Quel bonheur de voir les enfants déposer leur lettre au Père Noël !

Très occupé mais toujours fidèle au rendez-vous, le Père Noël a répondu à chaque enfant, pour le plus grand bonheur des familles.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette belle tradition un moment magique et inoubliable.

## CONCERT DE NOËL



Le vendredi 12 décembre, l'église Saint-Magloire a résonné des voix de l'ensemble vocal La Clé des Chants, dirigé par Emmanuel Rolland et accompagné de deux musiciens. Dans ce cadre remarquable, les choristes ont offert un concert empreint d'émotion.

Portées par une direction à la fois sensible et exigeante, les voix se sont unies avec une belle harmonie, saluée par de longs applaudissements. Le dernier morceau, accompagné à la flûte traversière par le fils d'Emmanuel Rolland, a apporté une touche particulièrement émouvante à cette conclusion musicale.



L'ensemble vocal a ainsi démontré une grande cohésion et un engagement sincère, témoignant d'une passion partagée pour le chant choral.

*Ce concert, organisé et offert par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais, a été très apprécié par le public présent.*

## REMERCIEMENTS AUX SERVICES TECHNIQUES, ASSOCIATIONS ET BENEVOLES

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements aux agents des services techniques.

Grâce à plus d'une semaine de travail, les illuminations de Noël ont pu être installées et la boîte aux lettres du Père Noël mise en place, offrant ainsi à notre commune une ambiance chaleureuse et féerique.

La municipalité souhaite également remercier chaleureusement l'association Fil en Aiguilles, ainsi que l'ensemble des bénévoles et des élus, pour leur investissement dans la fabrication de paquets décoratifs ainsi qu'une centaine de rondins en bois peints, destinés à embellir les sapins installés dans le centre-bourg.



Elle adresse aussi ses remerciements à Hervé, Serge et Patrick pour la fabrication des animaux en bois et des bonhommes décoratifs installés près de la mairie, qui participent pleinement à l'atmosphère festive de Noël, sans oublier Jean-Claude et Marie-Claire pour l'organisation de ces ateliers.

L'ensemble de ces réalisations, fruit d'un bel esprit de collaboration,



contribue à faire vivre la magie de Noël à Trélivan, pour le plus grand plaisir des habitants, petits et grands.

Un grand merci à toutes et à tous pour cet investissement collectif et ce travail remarquable.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

**Le 16 octobre 2025 :**  
Théa REVERDY BIENVENU,  
32 La Bouvrais.

**Le 29 octobre 2025 :**  
Augustin CARRASQUEIRA,  
30 La Gourdais.

*Nos meilleurs voeux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.*

Naissances sur l'année 2025 : 17

### MARIAGES

*Aucun depuis Août*

### DÉCÈS

**Le 16 octobre 2025 :**  
Jeannine GICQUEL née BRIAND,  
10 La Pouldais

**Le 23 octobre 2025 :** Jean-Claude BESNARD, 21  
Lotissement Vaucouleur

**Le 27 octobre 2025 :** Mathilde GUICHARD née LEMÉTEYER,  
59 La Touchefais

**Le 20 novembre 2025 :**

Arnold LEROY, 30 La Bouvrais

**Le 23 novembre 2025 :** Simonne LANGLET née REBOURS,  
17 rue Victor Hugo

**Le 25 novembre 2025 :**  
Rolland LOYER, 8 La Peuvrie

*Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.*

Décès sur l'année 2025 : 21

### NOCES :

**Le 4 octobre 2025 :** Noces de Diamant de Ginette et Maurice GILLARD, 52 résidence des Genêts  
**Le 8 novembre 2025 :** Noces d'Or de Bernard et Anne LE MALET, 45 résidence des Korrigans

## NOCES DE DIAMANT GINETTE ET MAURICE GILLARD

Ginette et Maurice ont renouvelé leurs voeux le samedi 4 octobre à la mairie, ce sont 60 ans de mariage qui ont été célébrés en présence de leurs enfants Loïc, Nadine, Stéphanie, Olivier et leurs conjointes et conjoints, leurs petits enfants qui sont au nombre de 10 et leurs arrière-petits-enfants 2 filles et 4 garçons. Dix ans plus tôt le 3 octobre ils avaient célébré leurs Noces d'Or avec Claude Le Borgne Maire mais aussi collègue, voisin et ami ; 10 ans qui ont passé vite ont-ils confié où la famille s'est agrandie. La cérémonie a été l'occasion d'évoquer de beaux moments de leur vie et aussi plusieurs anecdotes.

Annie Rault a relu l'acte de mariage célébré le 17 juillet 1965 au Hinglé qui a été signé par les mariés et leur famille. Ce sont 60 années de com-



plicité, d'amour, de tendresse partagés avec leur famille qui est tout ce qui compte pour eux.

Beau moment d'émotion partagée suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité au Val Drouet.

Toutes nos félicitations aux mariés de diamant.

## NOCES DE D'OR ANNE ET BERNARD LE MALET

Le samedi 15 novembre Anne et Bernard Le Malet ont fêté leurs 50 ans de mariage entourés de leurs quatre garçons Stéphane, Fabrice, Guillaume, Manu et leurs conjointes, leur petite fille et sept petits-fils ainsi que famille et amis.

Claude Le borgne Maire honoraire a relu l'acte de mariage célébré à la mairie de Cournon le 23 août 1975 qui a été à nouveau signé par les mariés et leur témoin Guy présent à leurs côtés en 1975. Il rappelé les deux mandats au sein du conseil municipal pour Anne et le plaisir qu'il avait eu à travailler avec elle.

Un beau moment d'émotion de renouvellement de leurs voeux au cours duquel des moments importants de leurs vies ont été évoqués ainsi que quelques anecdotes.



Ce sont 50 ans de complicité, d'amour, de tendresse et de soutien sans faille dans les moments difficiles avec leur famille à leur côtés source de tout leur bonheur.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Toutes nos félicitations aux mariés.



## CCAS

### UNE ACTION DE PRÉVENTION À DESTINATION DES SENIORS

Cette action a été à l'initiative du CCAS, en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention.

2 millions de personnes de plus de 60 ans chutent chaque année. Par peur de rechuter, ces personnes perdent en autonomie. La prévention reste le moyen le plus efficace de diminuer les chutes.



Du 16 septembre au 16 décembre, 15 personnes ont participé à l'atelier, se retrouvant chaque mardi matin pour une séance d'1 h 30 à la salle Hélène Boucher.

Les différents exercices proposés par David DUBREUCQ, kinésithérapeute-ostéopathe, ont permis à chacun des participants :

- De partager des expériences ;
- De mieux connaître ses capacités ;
- D'améliorer son équilibre (parcours...) ;
- D'apprendre à se relever en toutes circonstances ;
- De reprendre confiance en soi ;
- De créer du lien dans une ambiance conviviale.

Tous les participants se sont quittés à regret à l'issue de la dernière séance.

### REPAS DU CCAS

Le repas du CCAS a rassemblé 215 convives à la salle Clément Ader le dimanche 12 octobre.

Pour accueillir les nombreux convives, les tables étaient joliment décorées avec :



### DEUX DOYENNES NOUS ONT QUITTÉS

Mme Guichard Mathilde, doyenne de la commune, résidant à la ToucheFais nous a quittés le 27 octobre 2025 à l'âge de 98 ans.

Simonne Langlet, âgée de 97 ans, s'est éteinte le 23 novembre 2025.

Nous avions eu le plaisir de leur présence au goûter organisé par le CCAS le 30 avril 2025.

Nous adressons nos condoléances attristées aux familles.



- Les compositions florales réalisées par des élus et des membres du CCAS ;
- Les menus conçus par Madame Sylvie PIGEON, secrétaire de mairie (autorisation accordée par l'association CleM, Comprendre le Monde, d'utiliser leurs belles photographies avec aussi une référence de l'implication de la commune à Octobre rose).

Aînés de 73 ans et plus, élus, membres du CCAS ont partagé une journée chaleureuse autour d'un repas concocté par M. ALVES-NOVO, traiteur de la Boutique d'Armor à Dinan, la réalisation du dessert ayant été confiée à Monsieur et Madame DAMELINCOURT.

Tout au long de l'après-midi, Monsieur Alain GOUAULT, au son de son accordéon, a assuré l'animation.

Ce fut aussi l'occasion pour Madame Le Maire, Suzanne LEBRETON, de mettre à l'honneur les doyens de la commune. La doyenne de la commune, Madame Mathilde GUICHARD (98 ans) n'était pas présente. Les doyens de l'assemblée, Madame Christiane LEFORT (95 ans) et Monsieur Emile BRIAND (94 ans) se sont vus offrir chacun un cadeau : une orchidée pour Madame et un panier gourmand pour Monsieur.

Tout le monde a passé un agréable moment de retrouvailles et échanges.



## SALON DES ARTISTES 2026

Comme annoncé dans le dernier bulletin, le 21<sup>e</sup> Salon des Artistes vous ouvre ses portes :

**les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2026.**

Durant tout le week-end, une trentaine d'artistes passionnés partageront avec vous leur talent, leur créativité et leur univers. Cette exposition sera avant tout un moment privilégié de rencontres, d'échanges et de découvertes artistiques.

Peinture, sculpture et bien d'autres formes d'expression se côtoieront pour offrir aux visiteurs un parcours riche, varié et inspirant.

Notez dès à présent ce rendez-vous artistique dans vos agendas et venez vivre un beau moment de convivialité autour de l'art.

Les exposants seront heureux de vous accueillir et de vous présenter leurs œuvres.

**TRELIVAN**

**Samedi 28 Février 2026** Entrée gratuite  
de 14h00 à 18h00  
**Dimanche 1<sup>er</sup> Mars**  
de 10h00 à 18h00

Salle Clément Ader  
Organisé par la Commission Culture  
de la Municipalité

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)



Accueils de Loisirs

Le plaisir de se retrouver, de jouer ensemble et de passer de bonnes vacances à l'ALSH de Trélivan.

La municipalité de Trélivan organise un accueil de loisirs du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2026 inclus.

L'ALSH fonctionnera du lundi au vendredi, dans les locaux de la garderie périscolaire ou à l'école Jean Ferrat.

Les enfants âgés de 3 ans au 30 juin 2026 à 12 ans dans l'année y seront accueillis.

Les animations se dérouleront de 9h à 17h.

Afin de faciliter l'organisation des parents, une garderie gratuite sera mise en place de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

L'Accueil de Loisirs proposera des activités variées, alternant moments collectifs et individuels, temps forts et temps calmes, découvertes et créativité.

Un mini-camp au camping municipal de Lanicieux sera proposé à un groupe de 16 enfants âgés de 9 à 12 ans, du lundi 20 au vendredi 24 juillet, avec 3 activités nautiques.

Le planning des activités sera disponible en mairie à partir du 10 juin.

Vos enfants seront encadrés par 5 animateurs titulaires du BAFA, SB et AFPS, ainsi que 3 animateurs stagiaires BAFA, sous la responsabilité de la directrice Marie-Noëlle Pievache, dans le respect de la réglementation Jeunesse et Sports.

**Renseignements en mairie ou sur le site officiel de la commune :**

[www.trelivan.fr](http://www.trelivan.fr)

Inscriptions possibles à la journée ou à la semaine.

Renseignements et inscriptions auprès des secrétaires de mairie à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2026 pour les familles trélivannaises et au 2 Mai pour les familles hors communes.

## REJOIGNEZ L'ÉQUIPE D'ANIMATION !

La municipalité recrute des animateurs et animatrices motivés pour faire vivre un été inoubliable aux enfants du 6 au 31 juillet 2026 :

- 5 animateurs BAFA (dont 2 avec BNS ou SB)
- 3 animateurs stagiaires.

Vous avez le BAFA (BNS ou SB appréciés), de l'expérience avec les enfants, de l'énergie et l'envie de travailler en équipe ? Ce poste est fait pour vous !!

N'hésitez pas à envoyer votre demande de candidature avant le 15 février 2026 à :

Mairie - ALSH

1, rue des Clairettes - 22100 TRÉLIVAN

Tél : 02 96 39 16 31

Merci de joindre un CV et les photocopies des diplômes.

*Tout dossier incomplet ne pourra être étudié.*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de Trélivan réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **15 janvier et jusqu'au 14 février**.

### Comment ça se passe ?

La lettre d'information a été distribuée la semaine du 5 janvier dans vos boîtes aux lettres.

A partir du 15 janvier un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre, pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Le recensement sera aussi possible par bulletin papier.



Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1<sup>er</sup> février 2026 ? Contactez la mairie.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.



**Recensement de la population 2026**  
Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Le recensement de la population est obligatoire et confidentiel.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune cette dotation est importante !
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

**Si vous prévoyez d'être absent(e) du 15 janvier au 14 février 2026, merci de bien vouloir contacter la mairie.**

## TARIFS 2026

### SALLE CLÉMENT ADER

ASSOCIATIONS COMMUNE	Tarif W-E		1/2 J		1 J	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Manifestation 1/2 journée			80 €	82 €		
Manifestation avec repas	190 €	194 €			92 €	94 €
Manifestation de nature culturelle	162 €					
Sans repas			165 €			
2 manifestations	L'une avec repas	190 €	194 €			
	L'autre sans repas	162 €	165 €			
Réveillon			400 €	408 €		
Sono -Vidéoprojecteur			30 €	30 €		
PRIVES						
Habitant de la commune	Salle	380 €	388 €	94 €	96 €	188 €
	Sonorisation	50 €	50 €			192 €
	Vidéoprojecteur					
Habitant hors commune	Salle	547 €	558 €	140 €	143 €	280 €
	Sonorisation	100 €	100 €			286 €
	Vidéoprojecteur					
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)		70 €	72 €			
Chèque Caution		600 €	600 €			
ASSOCIATION EXTERIEURE						
Réveillon			600 €			
Association extérieure Tarif séance (yoga, danse...)		30 €	36 €			

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal.

Reprise des clefs en fonction des disponibilités de l'agent communal.

Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois de septembre à janvier (répétition théâtre le vendredi soir à 20 h).

### SALLE HÉLÈNE BOUCHER

ASSOCIATIONS COMMUNE	Tarif W-E		1/2 J		1 J	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Manifestation 1/2 journée			60 €	61 €		
Manifestation avec repas	101 €	103 €				
Manifestation de nature culturelle sans repas	93 €	95 €				
Réveillon			260 €	266 €		
PRIVES						
Habitant de la commune	202 €	206 €	60 €	61 €	109 €	111 €
Réveillon pour les habitants de la commune	320 €	326 €				
Habitant hors commune	347 €	354 €	87 €	89 €	174 €	178 €
Réveillon hors commune	510 €	520 €				
Privé ou commerçant Tarif séance (danse...)	44 €	45 €				
Association extérieure Tarif séance (yoga, danse...)	19 €	25 €				
Association extérieure			76 €	78 €	152 €	156 €
Chèque Caution	600 €	600 €				

Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal

Location journée et demi-journée sont applicables en semaine sauf vendredi

# CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2026

	DATES	MANIFESTATIONS	LIEU
<b>JANVIER</b>	Vendredi 9	Galette des Rois Club VTT - Cyclo	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 10	Cérémonie des Vœux de la Municipalité	Salle Clément ADER
	Samedi 17	Galette des Rois AST	Salle Clément ADER
	Mercredi 21	Assemblée Générale - Comité de Jumelage	Salle Hélène BOUCHER
	Mercredi 28	Assemblée Générale CLCT	Maison du Val Drouet
	Jeudi 29	Assemblée Générale Club de Gym et Galette des rois	Salle Clément ADER
<b>FEVRIER</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup>	Fest Deiz Fleur de Blé Noir	Salle Clément ADER
	Mercredi 4	Repas à emporter Club de Gym	Salle Clément ADER
	Vendredi 6	Assemblée Générale Genêts-Bruyères-Korrigans	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 7	Repas bénévoles Motos	Salle Clément ADER
	Vendredi 13	Théâtre - Tréliban Animation (ligue contre le cancer)	Salle Clément ADER
	Samedi 14	Théâtre - Tréliban Animation	Salle Clément ADER
	Dimanche 15	Théâtre - Tréliban Animation	Salle Clément ADER
	Vendredi 27	Vernissage salon des artistes	Salle Clément ADER
	Samedi 28	Salon des artistes	Salle Clément ADER
<b>MARS</b>	Dimanche 1	Salon des artistes	Salle Clément ADER
	Dimanche 15	Elections municipales 1er tour	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 21	Repas AST	Salle Clément ADER
	Dimanche 22	Elections municipales 2e tour	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 28	Bal APM Les Pieds en l'air	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 28	Repas à emporter CHASSE	Maison des Sports
<b>AVRIL</b>	Samedi 11	Chasse aux œufs	Salle Clément ADER
	Jeudi 23	Animation Gym - Club de Gym	Salle Clément ADER
	Samedi 25	Repas à emporter Comité de Jumelage	Maison des Sports
	Samedi 25	Organisation Randonnée VTT CYCLO	Salle Clément ADER
	Dimanche 26	Randonnée Club VTT-Cyclo	Salle Clément ADER
	Lundi 27	Organisation Randonnée -Maison des Sports	Maison des Sports
<b>MAI</b>	Jeudi 30	Tournoi de Foot AST	Salle Clément ADER
	Vendredi 1 <sup>er</sup>	Tournoi de Foot AST	Salle Clément ADER
	Samedi 2	AST	Salle Clément ADER
	Dimanche 3	AST	Salle Clément ADER
	Vendredi 8	Commémoration Victoire 1945 + vin d'honneur	Salle Clément ADER
	Dimanche 17	Vide-greniers Amicale Laïque	Salle Clément ADER
<b>JUIN</b>	Vendredi 22	Fête des voisins GBK	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 23	Matinée citoyenne	Salle Hélène BOUCHER
	Jeudi 11	Journée de convivialité Anciens Combattants- Souvenir Français	Maison des Sports
	Dimanche 14	Randonnée gourmande Association Téléthon Tréliban (a voir)	Maison des Sports
	Dimanche 14	Kermesse Ecole Jean FERRAT ?	Ecole Jean FERRAT
	Mardi 16	Pique-Nique CLEM	Maison des Sports
<b>JUILLET</b>	Samedi 20	Fête de la musique Amicale Laïque et CLCT	Salle Clément ADER
	Dimanche 21	Randonnée gourmande Association Téléthon Tréliban ?	Maison des Sports
	Jeudi 25	Repas Club de Gym	Salle Clément ADER
	Jeudi 25	ARMOR A SONS	Salle Hélène BOUCHER
	Vendredi 26	ARMOR A SONS	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 27	ARMOR A SONS	Salle Hélène BOUCHER
<b>AOÛT</b>	Dimanche 28	ARMOR A SONS	Salle Hélène BOUCHER
	Lundi 29	ARMOR A SONS	Salle Hélène BOUCHER
	Dimanche 5	Color Run - Amicale Laïque	École Jean Ferrat
	Lundi 13	Feu d'artifice organisé par la Municipalité - Bal + repas C.L.C.T	Salle Clément ADER
	Jeudi 30	Soirée de fin de Centre A.L.S.H	Salle Clément ADER
	Samedi 15	Concours de pétanque AST	
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi 4	Pot de rentrée scolaire École Jean FERRAT	Ecole Jean FERRAT
	Dimanche 6	Bourse aux vêtements de sport AST	Salle Clément ADER
	Dimanche 6	Pique-Nique Club VTT-Cyclo	Maison des Sports
	Vendredi 11	Pot des bénévoles Amicale Laïque	Maison des Sports
	Samedi 12	Réservation vide-greniers (GBK)	Salle Hélène BOUCHER
	Dimanche 13	Vide-greniers- Association Genêts-Bruyères-Korrigans	Salle Hélène BOUCHER
	Mardi 15	Assemblée Générale - Clem	Salle Hélène BOUCHER
<b>OCTOBRE</b>	Dimanche 20	Sortie vélos- Amicale Laïque	Salle Hélène BOUCHER
	Mardi 22	Assemblée Générale - Amicale Laïque	Maison du Val Drouet
	Samedi 3	Octobre Rose	Salle Clément ADER
	Dimanche 4	Octobre Rose	Salle Clément ADER
	Dimanche 11	Repas des Aînés	Salle Clément ADER
	Vendredi 16	Repas à emporter Amicale Laïque	Ecole Jean FERRAT
<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 24	Repas « Années 80-90 »- Association Téléthon Tréliban-	Salle Clément ADER
	Lundi 2	Assemblée Générale Tréliban Animation	Salle Clément ADER
	Mardi 11	Armistice 14/18 et vin d'honneur	Salle Clément ADER
	Dimanche 8	Fest Deiz Fleur de Blé Noir	Salle Clément ADER
	Dimanche 15	Vide greniers AS Motos	Salle Clément ADER
	Vendredi 20	Assemblée Générale - Club VTT- Cyclo	Salle Hélène BOUCHER
	Samedi 21	Repas à emporter AST	Maison des Sports
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 21	Soirée humoristique CLCT	Salle Clément ADER
	Dimanche 22	Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon	Maison des Sports
	Samedi 5	Repas dansant Association Téléthon Tréliban et repas à emporter	Salle Clément ADER
	Vendredi 4	Marché de Noël Amicale Laïque	Ecole Jean FERRAT
	Vendredi 11	Concert de Noël C.L.C.T Eglise	
	Vendredi 11	Arbre de Noël Amicale Laïque	Salle Clément ADER
	Samedi 12	Arbre de Noël école de foot AST	Salle Clément ADER
	Dimanche 13	Vin Chaud Club VTT Cyclo	Maison des Sports
	Dimanche 13	Arbre de Noël A.P.E Ecole Mosaïque	Salle Clément ADER
	Mercredi 16	Passage du Père Noël -Tréliban Animation	Salle Clément ADER
	Vendredi 18	Repas de Noël école Jean Ferrat	Salle Clément ADER

## CIT CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN



Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 continue ses formations.

Pour information, depuis le 09/02/2016, 25 sessions ont été dispensées pour 100 personnes. Chaque session comprend 6 séances de 2h30 soit 15h au total par participant.

Si vous êtes intéressés par la découverte de l'informatique ou pour augmenter vos connaissances nous avons prévu une nouvelle séance de formation à partir de Janvier 2026 et plus si besoin.

Si vous êtes déjà venus vous pouvez revenir si vous le souhaitez.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.

*Le CIT (Patrice, Jean-Pierre et Jean-Luc)*

## L'AMICALE LAÏQUE UNE ANNÉE RICHE EN ACTIONS ET EN PROJETS

L'amicale laïque de l'école joue un rôle essentiel dans la vie scolaire et associative de la commune. Composée de bénévoles, elle a pour objectif de soutenir les projets pédagogiques de l'école, de contribuer au financement d'activités et de sorties scolaires, et de renforcer le lien entre l'école, les familles et les habitants.

Depuis le début de l'année, l'amicale laïque s'est montrée particulièrement dynamique à travers de nombreuses actions :

- une vente de plats à emporter en collaboration avec les commerçants locaux
- la réalisation des photos de classe
- une vente de chocolats
- une vente de gâteaux au profit d'octobre rose
- un spectacle de Noël offert aux enfants
- le Loto organisé le 13 décembre dernier, n'ayant malheureusement pas rencontré le succès de l'année passée, il ne permettra pas de réaliser de bénéfices sur cette action.

Cependant, cette année a aussi été marquée par une nouveauté : le marché de Noël à l'occasion de la vente de sapins, qui a eu un vif succès.



Les projets ne manquent pas pour les mois à venir. Les bénévoles amicalistes sont déjà au travail pour vous préparer un événement festif et haut en couleur : une color run, organisée le dimanche 5 Juillet à partir de 10H. Cette manifestation sportive et conviviale sera ouverte à tous, avec deux parcours proposés, et promet un moment de partage et de bonne humeur pour les coureurs ou les marcheurs.

Mais avant cela nous vous donnons rendez-vous le dimanche 17 mai pour notre traditionnel vide grenier et le 14 Juin pour la kermesse de l'école revisitée : encore deux occasions de partager un bon moment !

L'amicale laïque remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des familles et des partenaires pour leur soutien et leur implication, indispensables à la réussite de toutes ces actions.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : amicale Laïque de Trélivan !





## CLUB DE GYM

### Énergie, partage et bonne humeur au cœur de notre association

Énergie, partage et bonne humeur sont toujours au cœur de notre association, et les derniers mois l'ont une nouvelle fois démontré.

Au mois d'octobre, notre club s'est pleinement mobilisé pour Octobre Rose. Le dimanche 5 octobre, les pom-pom girls ont animé l'arrivée des marcheurs, apportant sourires et dynamisme à cet événement solidaire. Notre Zumba Party a réuni près de 80 participants dans une ambiance festive et conviviale. Grâce à ces deux actions, ainsi qu'aux dons remis tout au long du mois d'octobre, la somme de 365 € a pu être reversée à la Ligue contre le cancer.

Lors du dernier cours, les enfants ont également eu le plaisir de recevoir des chocolats, en partenariat avec l'Amicale laïque de Trélivan.

Le mercredi 17 décembre, une nouvelle animation a rassemblé petits et grands : les pom-pom girls se sont produites aux côtés du groupe de chants "Les Pourquoi Pas" de Trélivan Animation. Cette rencontre intergénérationnelle, placée sous le signe du partage, illustre notre volonté de rapprocher les associations de la commune pour le bonheur de tous. Un grand merci à Thierry Alain, président de Trélivan Animation, pour cette belle collaboration, ainsi qu'aux jeunes filles pour leur remarquable prestation et à Alicia Alvarado pour ce superbe spectacle proposé.

#### Suivez-nous sur nos réseaux :

Facebook : Club de gym Trélivan

Instagram : club\_gymtrelivan

Pour nous contacter : clubgym.trelivan@gmail.com

Le prochain moment fort de l'association, le jeudi 29 janvier 2026, sera un temps de convivialité autour de la galette des rois, préparée par notre boulangerie trélivannaise M. Damelincourt, suivi de notre assemblée générale, au cours de laquelle le bureau sera renouvelé. Tous les membres y sont cordialement invités. Ce sera l'occasion de présenter les projets à venir et d'échanger autour de



nouvelles idées afin de continuer à faire vivre le club avec dynamisme et bonne humeur.

Un repas à emporter sera proposé au prix de 13 € (plat + dessert), en vente le 4 février (réservation au plus tard le 28 janvier) :

- Plat au choix : poulet curry avec riz ou bœuf provençal avec pommes de terre (préparés par notre boucher trélivannais Yannick Manivel)
- Dessert au choix : éclair chocolat ou éclair café (préparés par notre boulanger-pâtissier M. Damelincourt)

D'autres rendez-vous sont déjà programmés :

- Le 23 avril 2026, une séance ouverte à tous, Co animée par Caroline Goujon et un musicien, proposera une approche du relâchement profond, autour du mouvement accordé aux sonorités, rythmes et voix, afin d'explorer la danse du souffle dans les corps.
- Le 1<sup>er</sup> mai, nos pom-pom girls seront présentes pour encourager les footballeurs trélivannais lors du traditionnel tournoi.

Nous souhaitons continuer à cultiver cette belle ambiance lors des cours et espérons vous retrouver nombreux lors de nos moments de convivialité.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

*Le bureau du Club de Gym de Trélivan*



## CLUB MOTOS

Bonjour à tous,

Le Moto-club de Tréliwan a organisé son vide grenier le Dimanche 16 Novembre, mais pas à Tréliwan pour un problème de salle des fêtes réservée pour 2 évènements à la même date.

Avec l'aide de Madame la Maire nous avons pu délocaliser notre vide grenier à Quévert en un temps record de 15 jours avant la date.

Malgré ce petit incident, notre vide grenier a été un grand succès avec une très bonne fréquentation du public et une grande demande d'exposants qui était limitée à 48.

Nos exposants sont tous repartis très contents de leur journée.

Nous avons profité du petit marché du Dimanche matin qui a lieu dans le bourg de Quévert et d'une météo très clémence pour cette sortie du Dimanche.

Tout cela a fait la réussite de notre vide grenier.



© photo | Racing Motomag

### La remise des prix de l'Assemblée de la ligue de Moto de Bretagne a eu lieu le 14 décembre 2025.

Le Moto club de Tréliwan a été encore une fois à l'honneur avec la 3ème place en Super Racer au Championnat de Bretagne pour Mr Laurent Charlie qui loupe la 2<sup>e</sup> place pour 1 point !

### Voilà le résultat de nos pilotes au Championnat de Super Racer : Classement officiel 2025 en Super Racer

- 1) Bourdin Evan 133 points
- 2) Gines Mathieu 100 points
- 3) Laurent Charlie 99 points
- 9) Marin Jean-Luc 44 points
- 22) Romain Simon 14 points

Pour 2026 on a rencontré les élus de Tréliwan pour faire un état de nos demandes pour avoir un circuit qui répond aux normes de notre Fédération.

Cela veut dire qu'il faut faire des travaux sur la largeur de piste pour avoir les fameux 6,50 mètres de largeur. Aux endroits les plus étroits il manque 70 cm. Cela varie d'un virage à l'autre.

Un devis va être réalisé pour voir si les travaux peuvent être réalisés, mais nous avons une contrainte de calendrier. Le Moto-Club a un délai de dossier qui doit être déposé en Préfecture 3 mois avant l'épreuve. Cela veut dire que les travaux devront être fait pour début Avril pour tenir les délais.

Nous avons fait une demande d'aide financière à notre Fédération pour le coût de ces travaux, mais la réponse est négative car le circuit est sur une route ouverte, donc il n'appartient pas au moto club.

Les travaux devront être financés : soit par la commune ou par Dinan agglo.

Les terrains de moto-cross peuvent avoir des aides de la Fédération car leur circuit leur appartient ou les moto-club sont gestionnaires de leurs terrains.

Pour la vitesse c'est toujours un peu plus compliqué car nous n'avons aucun circuit de moto en Bretagne.

Nous organisons un repas soirée dansante à la salle des fêtes de Tréliwan le samedi 7 Février 2026, il est ouvert à toutes les personnes qui veulent nous soutenir.

Le prix du repas est fixé à 20 € en salle et à 15 € pour le repas à emporter, Le menu : Entrée, Poulet basquaise avec riz, Fromage & Salade, Dessert, avec vin compris.

Le Moto club vous souhaite une Bonne Année 2026.

Bien sportivement.

*Le Président, Jean-Luc Marin*

## COMITÉ DE JUMELAGE

Comme beaucoup d'associations le Comité de jumelage trélivannais a repris ses activités en octobre.

A cette occasion le bureau avait convié les familles d'accueil à exprimer leur ressenti de ce week-end de l'Ascension.

Plusieurs se sont déplacées. Une seule famille trélivannaise a eu des soucis avec un hôte..., pour tous les autres un super moment...

Au cours de cette réunion il a été transmis aux participants les résultats moraux et financiers de ce séjour breton de nos amis montgaillardais.

Le président ariégeois m'a dit sa satisfaction et l'enthousiasme de ses membres après ce week-end où se conjuguaient l'Armor et l'Argoat...

Mais maintenant place à 2026 qui sera une année de transition comme toutes les années paires de ce jumelage. Le bureau a entériné plusieurs dates pour l'année qui vient.

### A savoir :

- L'assemblée générale aura lieu le 21 janvier à 20h salle Hélène Boucher, suivie du pot de l'amitié.
- Le repas à emporter aura lieu le samedi 21 avril



salle Clément Ader. Remercions à cette occasion le club cyclo vtt de Trélivan pour le prêt des frigos et de la salle le samedi dans la soirée pour distribuer nos repas.

Je profite de cet article pour rappeler une fois de plus le caractère convivial de ce jumelage et de rappeler qu'il est ouvert à tous. Quel plaisir pour nous de voir des têtes nouvelles se joindre à nous et apporter un nouveau souffle....

Je vais terminer en souhaitant à tous les Trélivannais une bonne année 2026, qu'elle vous apporte tout ce que vous désirez.

*Pour le bureau, le président André-Yves Colas*



## ASSOCIATION DE FIL EN AIGUILLE

Beaucoup de projets ont animé cette première période d'activités pour les adhérentes de notre association.

Participation à Octobre Rose, atelier peinture et découpage pour décorer les sapins de Noël de la commune, et un projet collectif de réalisation d'un tablier japonais.

Dans un esprit toujours renouvelé de partage de connaissances et de compétences, chacune a ensuite œuvré à un projet personnel, qui a bien sûr fait l'admiration de ses collègues.

Un goûter de Noël a réuni les couturières vêtues de leur plus belle création de couture.

Toutes les adhérentes souhaitent une belle année à toutes et tous, pleine de projets et de jolis moments partagés.



## ASSOCIATION GENÊTS BRUYÈRES KORRIGANS

Le Président, les membres du bureau et les bénévoles de l'association GBK (Genêts - Bruyères - Korrigans) vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont mis en place et décoré les sapins de nos résidences.

Ils ont également décoré les sapins rue Jacques Cartier et cité des Ajoncs mis en place par les services techniques de la commune.



Enfin, nous remercions les habitants qui ont illuminé leurs maisons lors des fêtes de Noël et de fin d'année permettant d'agrémenter nos cadres de vie et d'amener un peu de gaité.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 6 février 2026 à 19h pour l'Assemblée Générale à la salle Hélène BOUCHER qui se clôturera par le pot de l'amitié.

Votre participation permet un échange sur les activités et actions de l'association ainsi que sur la vie de nos résidences en présence de la municipalité.

Bien cordialement

*Franck MAJOREL, Secrétaire de l'association GBK*



## LES AMIS DU VAL DROUET



Le club poursuit sa dynamique avec régularité et convivialité. Jeux de société et jeux de cartes rythment les après-midis, dans une ambiance simple et chaleureuse.

Le 12 janvier, le goûter partagé avec les peintres de l'association CLEM a été un vrai moment de rencontre, marqué par une très bonne ambiance et des échanges appréciés de tous.

Les prochaines semaines s'annoncent tout aussi actives : une galette des rois est prévue en janvier, ainsi qu'un repas au restaurant. Un concours de belote sera également organisé, ouvert aux sympathisants.

Le club se réunit chaque mardi et vendredi après-midi, de 14 h à 17 h 30. Les effectifs sont en légère augmentation, signe d'un intérêt toujours renouvelé.



Et, fidèle à la tradition, le chocolat préparé par Alain reste une valeur sûre... et toujours aussi apprécié.

À l'occasion de cette nouvelle année, le président et l'ensemble des adhérents adressent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de santé, de convivialité et de moments partagés.

*André Calistri, Président*



## FLEUR DE BLÉ NOIR DANSES TRADITIONNELLES BRETONNES

La première partie de saison 2025/2026 des danseurs et musiciens de Fleur de Blé Noir a été marquée par un beau succès du fest-deiz organisé le dimanche 02 novembre, au cours duquel les participants ont dansé au son des musiques du groupe « Asteure » et des musiciens de Fleur de Blé Noir.

Autre moment fort pour les danseuses et danseurs du groupe « animation », le vendredi 26 septembre se réunissaient à la salle Clément Ader, sous l'égide du CCAS de Trélivan et de l'association Anim'Age quelques 250 personnes résidents d'EHPAD.

Les danseurs et musiciens de Fleur de Blé Noir ont eu la joie de co-animer, avec le groupe de chanteurs des « Pourquoi-Pas », cet après-midi festif de retrouvailles et de partage en l'honneur de nos Aînés, à l'occasion de la Fête de la Bretagne.

Le mois de novembre est traditionnellement celui de la tenue de l'assemblée générale de Fleur de Blé Noir. Elle a eu lieu cette année le mardi 18 novembre en présence de Madame Suzanne LEBRETON, Maire et d'une quarantaine d'adhérents qui, après avoir adopté les bilans moraux et financiers, ont procédé au vote renouvelant le conseil d'administration.

### En voici la composition :

**Présidente** : Martine DUFFROS,  
**Vice-Président** : Claude LANGLOIS,  
**Trésorier** : Loïc CHERBONNEL,  
**Trésorière adjointe** : Marie LEMONNIER,  
**Secrétaire** : Jocelyne MENARD,  
**Secrétaire adjointe** : Anna MADAU,  
**Responsable communication** : Jean-Yves MADRE,  
**Membres** : Maryse MAINGUY, Liliane BLANCHARD, Tanguy ROQUIER, Béatrice CHENIER, Annie BESNOUX.

Après l'assemblée générale, Claude LANGLOIS, jusqu'alors chargé de logistique, a été élu Vice-Président par le conseil d'administration. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles missions. Claude succède à notre collègue danseur Gérard BESNOUX décédé subitement le 26 avril dernier.



Fleur de Blé Noir, c'est la danse le mardi soir de 20H30 à 22H salle Clément Ader, il n'est d'ailleurs pas trop tard pour nous rejoindre !

C'est également les diverses prestations proposées par le groupe « animation » en réponse aux sollicitations des Etablissements pour personnes âgées, handicapées ou toute autre entité (centres de loisirs, écoles, associations, fêtes privées, familiales...) désireux de découvrir, de passer de bons moments en compagnie de nos danseurs et musiciens en costume. Au cours de cet automne, ils se sont déplacés aux « Girandières » à Dinan, à l'EPHAD d'Evran, en prévision pour 2026 : animations au Foyer « Yves Blanchot » à Dinan en février, à l'EPHAD de Saint Meen le Grand en avril, à l'école du « Clos Joli » à Dinan en mai.

Il reste des disponibilités, n'hésitez donc pas à contacter Martine DUFFROS, notre Présidente (tél. 06 70 49 31 39) qui vous concoctera un programme adapté et personnalisé de nature à vous faire découvrir, à vous initier, à pratiquer les danses traditionnelles de chez nous.

### Agenda 2026

**Dimanche 1<sup>er</sup> février** : fest-deiz à 14H30 salle Clément Ader, musiciens « Fleur de Blé Noir », groupe « Kerouez ».

**Contact** : association : 06 70 49 31 39

*Tous les membres de l'association Fleur de Blé Noir vous adressent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2026.*





## AS TRÉLIVAN

Du côté de l'école de foot la 1ère phase de la saison est maintenant terminée.

### Côté sportif : les voyants sont au vert

Nous continuons notre montée en puissance qui a été entamée il y a maintenant bientôt 9 ans.

240 enfants âgés de 4 à 17ans foulent les pelouses du lundi au samedi, pour avoir 1 formation de qualité sportivement mais aussi humainement parlant nous avons 50 éducateurs bénévoles, c'est notre véritable richesse, on ne les remerciera jamais assez d'avoir rejoint cette aventure !!!

Les résultats sont très encourageants :

- En foot à 5 il n'y a pas de véritables compétitions mais nous voyons en plateau que nous avons de très belles générations en devenir.
- Les U11 évoluent au plus haut niveau !! La plupart de ces enfants sont présents depuis le baby-foot, une récompense pour tous les éducateurs...
- Les U13 évoluent au niveau 2, l'objectif étant de préparer cette catégorie au foot à 11
- Du côté du foot à 11, pour la première fois nous pouvons aligner une équipe dans toutes les catégories des U14 aux U17.

### Un nouveau projet pour le 1<sup>er</sup> Mai

Les responsables du fabuleux tournoi du 1er mai travaillent déjà sur l'édition 2026, et une nouvelle fois ce tournoi ne manquera de nouveautés.

Un énorme projet est à l'étude, des informations seront prochainement dévoilées.

### Les événements

Plusieurs événements ont eu lieu, et un mot revient... succès !!!

Pour commencer le repas à emporter a de nouveau connu un incroyable succès, plus de 850 repas à emporter ont été commandés, un chiffre incroyable. Merci à Boutique d'Armor et la Boulangerie Damelincourt pour les repas et desserts.

Et merci à tous les Trélivannais et Trélivannaises qui ont joué le jeu, ce qui permet à notre association d'avoir des projets.

Le Père Noël devait rendre visite aux clubs à l'occasion de l'arbre de Noël, il aura finalement répondu présent lors de l'entraînement.

Nous en profitons pour souhaiter une belle nouvelle année à tout le monde, de la réussite sportive à toutes les associations sportives de Trélivan et encore merci à la municipalité, à tous nos bénévoles et partenaires.

Yoann Réhel





## SOUVENIR FRANÇAIS DÉLÉGATION DE TRÉLIVAN

Le 11 Novembre, nous avons mis à l'honneur un Trélivannais, Félix Botrel, soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale qui été tué aux combats à Rossignol en Belgique où sur 6800 hommes seulement 400 soldats survivront. Le 25 Août 1914 il est déclaré mort sur le champ de bataille, soit 15 jours après y être arrivé. Il n'a pas connu son fils né le 25 Juin 1914. Ayons une pensée.

Crée en novembre 1980, l'amicale des anciens combattants et victimes de guerre de Trélivan est officiellement dissoute. La parution a eu lieu au journal officiel le 14 octobre 2025 sous l'annonce n° 309.

Une page se tourne pour les anciens combattants et pour respecter les statuts de l'amicale, une cérémonie de remise de fonds à la Mairie au profit du CCAS le samedi 28 février 2026 à 11h30 sera organisée.

Les anciens combattants du souvenir Français organisent une journée conviviale le Jeudi 11 Juin 2026 qui se déroulera sous le préau du foyer des sports au Val Drouet à partir de midi.

Le menu : Apéro suivi d'une assiette campagnarde, galette saucisses, dessert et café. Pour participer, inscription auprès des membres de la délégation du Souvenir Français de Trélivan. Participation 15 € à payer sur place.



L'association recherche les descendants des familles de LEFORT Aristide (soit du côté LEFORT soit côté RENOUVEL).

Chacun d'entre vous peut venir rejoindre l'association en prenant contact avec nous. Les cotisations servent entre autres à entretenir les monuments aux morts (monuments et carrés militaires), les tombes des morts pour la France n'ayant plus de famille et les interventions pour les écoles, collèges et lycées

Le Souvenir Français, les anciens combattants de Trélivan, vous présentent leurs sincères vœux pour 2026.

Thierry FOUCHER 06.42.52.12.59  
Christian LEHMANN 06.52.73.72.01



## ASSOCIATION TRÉLIVAN ANIMATION

Durant l'année 2025 nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres : 14 personnes ont rejoint la troupe de chants marins « les Pourquoi Pas » et 3 personnes la troupe de théâtre des 3T.

Merci à tous nos adhérents, musiciens, chanteurs, acteurs et toutes celles qui travaillent dans les coulisses pour leur engagement tout au long de l'année, tous vous êtes assidus à nos répétitions et cela fait la force de notre association qui porte les couleurs de Trélivan.

Merci également à l'association CLUB de GYM de Trélivan qui avec ses Pom-pom girls a réalisé un spectacle à notre après-midi de Noël offert pour les enfants de Trélivan.

Au nom de nos deux entités je remercie la municipalité qui nous met les salles communales à dispo-



sition pour nous permettre de répéter tout au long de l'année.

Pour toute information de l'actualité rejoignez notre Page FACEBOOK « Trélivan Animation »

Que cette nouvelle année qui commence vous apporte joie et bonheur.

Thierry ALLAIN Président Trélivan Animation

## ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON

### Une grande réussite en 2025 pour les 3 manifestations

La randonnée gourmande du 15 juin a attiré 210 marcheurs avec 3 circuits de 9, 10.5 et 15 kms accessibles à tous.

Les retours des participants à la randonnée nous ont fait état d'une grosse satisfaction tant sur le plan des 3 circuits proposés que sur le repas servi. Plusieurs d'entre eux ont déjà pris rendez-vous pour 2026.

La vente des cartes du repas dansant pour la soirée « Année 80 » du 25 octobre a fait le plein et a eu beaucoup de succès auprès des participants.

La soirée dansante du 6 décembre sur le même thème a, aussi, fait le plein avec plus de 250 personnes. La poule au riz a été appréciée.

Ces 2 soirées ont été animées par Jean-Michel COILLAN.

Aux fourneaux, pour ces 3 manifestations, 17 bénévoles sous la houlette de Michel et Laurent ont confectionné plus de 700 repas au total. Les produits utilisés sont en grande partie locaux avec des pommes de terre de Plumaudan, lait et crème fraîche du GAEC DE LA CHESNAIS de Trélivan.

Nous remercions tous les producteurs pour leur contribution (Ollivier, Aurélie, Alexis, Ludovic).

Nous tenons, aussi, à remercier les particuliers ainsi que les associations qui ont participé aux différentes manifestations afin de récolter des fonds destinés à la recherche médicale.

Un petit bémol, le nombre de plats à emporter lors du repas du 6 décembre (seulement une petite vingtaine), pourrait être plus conséquent pour une commune de près de 3 000 habitants.



**Au final, le montant global qui a été remis à l'A.F.M TELETHON est de 9 460 euros (dont 8 730 € d'A.T.T et 730 € d'associations plus particuliers) destinés à la recherche.**

### Pour 2026, à vos agendas :

- Randonnée gourmande le dimanche 21 juin 2026
- Repas dansant « soirée années 80 » le samedi 24 octobre 2026
- Repas dansant « soirée années 80 » le samedi 5 décembre 2026

Nous remercions la municipalité et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces différentes manifestations sans qui rien ne pourrait se faire.

Tous nos bons vœux, santé, prospérité pour l'année 2026.

*Pour l'Association Trélivan Téléthon,  
Le Président Jean LECHEVESTRIER*





## CLUB VTT CYCLO

Ce dernier trimestre pour le club a été riche en événements. Le 21 novembre se tenait l'assemblée générale où nous avons pu constater que le club a été très dynamique tout au long de l'année. Nous sommes en très bonne santé financière car nous arrivons à améliorer d'environ 1 200 euros notre exercice 2025 grâce à notre randonnée annuelle et également à une subvention de Dinan Agglomération. J'en profite pour remercier l'ensemble du club pour sa participation ainsi que la mairie pour son soutien. Suite aux départs de Erwan Normand et Patrick Lebret, nous avons élu un nouveau bureau dont voici la composition :

**Président** Olivier Quillien.

**Vice-président** Cyril Garnier.

**Trésorier** Patrick Maugars.

**Trésorier adjoint** Guy le Provost.

**Secrétaire** Éric Allain.

**Secrétaire adjoint** Jonathan Desmoules.

De nombreux autres sujets ont été abordés, comme le baptême de notre rando afin de la rendre plus visible et attractive avec la création d'un logo, le calendrier 2026 avec nos événements internes mais aussi les prévisions des classiques tel que le tro bro Leon, Le



roc d'azur etc....Nous changeons le rdv mensuel de nos amis marcheurs au 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.

Le lendemain se déroulait notre sortie annuelle au profit du Téléthon où nous avons pu compter sur la générosité de nos adhérents car 176 euros ont été récoltés auquel le club ajoute 200 euros soit un total de 376 euros versés pour cet événement très important. Pour terminer cette année nous avons eu le plaisir de partager tous ensemble le traditionnel vin chaud préparé par Cyril, Nathalie et Anita. Moment convivial très apprécié de tous. Rdv en 2026 pour de nouvelles aventures début janvier pour notre galette des rois et les préparatifs de la randonnée 2026. Le club cyclo vtt pédestre Tréliban vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



## LES PIEDS EN L'AIR



Les membres de notre association de Tango Argentin, de Danses Médiévales et Renaissances vous souhaitent de passer une belle et merveilleuse année 2026.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents venus nous rejoindre pour cette saison. Chacun apprenant à son rythme les danses que nous proposons.

Le 28 Mars venez nous rejoindre pour notre bal annuel de 17h00 à 19h30 (en costume ou pas) pour faire quelques pas de danse à la salle Hélène

BOUCHER avec les danseurs de la Maisnie des Remparts en habits Renaissances et les musiciens de la Quabriole. Pas besoin de savoir danser, nous serons là pour vous initier.

L'entrée est de 5 €.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Tango ou les danses anciennes, vous pouvez venir nous rencontrer à la salle Hélène Boucher tous les Mardis à 17h45 (hors vacances scolaires) ou appeler Noëlle ou Thierry au 06.42.52.12.59.

## ASSOCIATION BOWIDEL



Sons Bobital a célébré ses 15 ans. Quinze années de rencontres musicales, de découvertes artistiques et d'engagement collectif, portées par une équipe de bénévoles, de salariés et de partenaires fidèles.

Après deux éditions sur les terres trélivannaises, le festival a su franchir un cap important de son histoire. Ce changement de site a permis de repenser l'accueil du public, les espaces de vie, et l'ensemble de l'expérience proposée aux festivaliers et festivalières.

Festival Bobital bien + qu'un festival, Trélihan c'est pour longtemps ! En 2025, le festival Bobital L'Armor à

Cette évolution n'a pas seulement renforcé l'identité du festival : elle a été reconnue au niveau national. À l'occasion de sa 15<sup>e</sup> édition, L'Armor à Sons s'est vu décerner le prix de la Meilleure Expérience Festivalière, récompensant la qualité de l'accueil, la convivialité, l'attention portée aux publics, ainsi que les valeurs de l'association et notamment la culture pour tous.

Cette distinction vient récompenser un travail collectif. Elle confirme la volonté du festival de proposer bien plus qu'une programmation musicale : une expérience humaine, culturelle et festive.

**Rendez-vous le 26, 27 & 28 juin pour la 16<sup>e</sup> Édition du festival**



## COMPRENDRE LE MONDE SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE

L'exposition TRANSPARENCE de l'association CLeM est visible Salle Montgailhard de la Mairie aux heures d'ouverture jusqu'au 30 janvier 2026.



**CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026**
**POUR  
UNE COLLECTE  
ASSURÉE !**


- Je mets mes ordures ménagères en sac fermé.
- Je dépose mes déchets recyclables en vrac dans mon bac.
- Le couvercle de mon bac doit pouvoir se fermer.
- Je présente mon bac la veille au soir, poignée côté route.
- Je place mon bac en limite de chaussée, sans gêner la circulation.
- Je ne mets pas de sacs au pied des bacs, ils ne seront pas ramassés.
- Je respecte les consignes de tri.
- En cas de déchets non conformes, mon bac pourra ne pas être vidé.


**NOUS CONTACTER**
**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**  
 02 96 87 72 72

**MAIL**  
 dechets@dinan-agglomeration.fr

**PLUS D'INFOS SUR**  
 www.dinan-agglomeration.fr

**N'EN JETEZ PLUS  
LA BENNE  
EST PLEINE !**

- Je limite le suremballage en privilégiant les achats en vrac.
- J'évite le gaspillage alimentaire en faisant une liste de course et en cuisinant les restes.
- J'utilise des produits réutilisables plutôt que jetables.
- J'répare ou je donne pour offrir une seconde vie à mes objets.
- J'reutilise mes déchets végétaux dans mon jardin.


**RÉSERVEZ GRATUITEMENT  
VOTRE COMPOSTEUR !**

 Toutes les dates et les lieux de distributions sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

Si vous n'avez pas de jardin, vous y retrouverez également la carte des aires de compostage partagé

**NOUS CONTACTER**
**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**  
 02 96 87 72 72

**MAIL**  
 dechets@dinan-agglomeration.fr

**PLUS D'INFOS SUR**  
 www.dinan-agglomeration.fr

**CALENDRIER DE COLLECTE 2026**
**COMMUNE DE TRELIVAN**

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
JEU	01	DIM	01	MAR	01	MER	01	VEN	01	LUN	01
VEN	02	LUN	02	MAR	02	JEU	02	SAM	02	MAR	02
SAM	03	MAR	03	MAR	03	VEN	03	SAM	03	MER	03
DIM	04	MER	04	MER	04	SAM	04	LUN	04	JEU	04
LUN	05	JEU	05	JEU	05	SAM	05	MAR	05	VEN	05
MAR	06	VEN	06	VEN	06	LUN	06	MER	06	SAM	06
MER	07	SAM	07	SAM	07	MAR	07	JEU	07	DIM	07
JEU	08	DIM	08	DIM	08	MER	08	VEN	08	LUN	08
VEN	09	LUN	09	LUN	09	JEU	09	SAM	09	MAR	09
SAM	10	MAR	10	MAR	10	VEN	10	DIM	10	JEU	10
DIM	11	MER	11	MER	11	SAM	11	MAR	11	VEN	11
LUN	12	JEU	12	JEU	12	DIM	12	MER	12	SAM	12
MAR	13	VEN	13	VEN	13	LUN	13	JEU	13	DIM	13
MER	14	SAM	14	SAM	14	MAR	14	VEN	14	LUN	14
JEU	15	DIM	15	DIM	15	MER	15	SAM	15	MAR	15
VEN	16	LUN	16	LUN	16	SAM	16	MER	16	JEU	16
SAM	17	MAR	17	MAR	17	LUN	17	VEN	17	DIM	17
DIM	18	MER	18	MER	18	SAM	18	MAR	18	JEU	18
LUN	19	JEU	19	JEU	19	DIM	19	MER	19	VEN	19
MAR	20	VEN	20	VEN	20	LUN	20	SAM	20	MAR	20
MER	21	SAM	21	SAM	21	MAR	21	MER	21	JEU	21
JEU	22	DIM	22	DIM	22	MER	22	VEN	22	DIM	22
VEN	23	LUN	23	LUN	23	JEU	23	SAM	23	MAR	23
SAM	24	MAR	24	MAR	24	VEN	24	MER	24	JEU	24
DIM	25	MER	25	MER	25	SAM	25	LUN	25	VEN	25
LUN	26	JEU	26	JEU	26	DIM	26	MAR	26	SAM	26
MAR	27	VEN	27	VEN	27	LUN	27	MER	27	DIM	27
MER	28	SAM	28	SAM	28	MAR	28	JEU	28	MAR	28
JEU	29	DIM	29	DIM	29	MER	29	VEN	29	LUN	29
VEN	30	LUN	30	LUN	30	JEU	30	SAM	30	MAR	30
SAM	31	MAR	31	MAR	31	DIM	31	MER	31	JEU	31

**JOURS FÉRIÉS :** la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchetteries sont fermées.

**TOUS LES  
EMBALLAGES  
ET LES PAPIERS  
SE TRIENT !**

**EMBALLAGES EN CARTON**

Boîtes et emballages cartonnés, briques alimentaires...


**EMBALLAGES EN MÉTAL**

Boîtes de conserve, aérosols, canettes, opérules, capsules...


**EMBALLAGES EN PLASTIQUE**

Bouteilles, flacons, barquettes, films, pots, sacs et sachets...


**PAPIERS**

Journaux, magazines, prospectus, enveloppes...

**RAPPEL**

- Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
- Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.

**CALENDRIER DE COLLECTE 2026**
**COMMUNE DE TRELIVAN**

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
MER	01	SAM	01	MAR	01	JEU	01	DIM	01	MAR	01
JEU	02	DIM	02	MER	02	VEN	02	LUN	02	MER	02
VEN	03	LUN	03	SAM	03	JEU	03	SAM	03	JEU	03
SAM	04	MAR	04	VEN	04	DIM	04	MER	04	VEN	04
DIM	05	MER	05	SAM	05	LUN	05	JEU	05	SAM	05
LUN	06	JEU	06	DIM	06	MAR	06	VEN	06	DIM	06
MAR	07	VEN	07	LUN	07	MER	07	SAM	07	MAR	07
MER	08	SAM	08	MAR	08	JEU	08	DIM	08	MER	08
JEU	09	DIM	09	MER	09	VEN	09	LUN	09	JEU	09
VEN	10	LUN	10	SAM	10	JEU	10	SAM	10	MAR	10
SAM	11	MAR	11	VEN	11	DIM	11	MER	11	VEN	11
DIM	12	MER	12	SAM	12	LUN	12	JEU	12	SAM	12
LUN	13	JEU	13	DIM	13	MAR	13	VEN	13	DIM	13
MAR	14	VEN	14	LUN	14	MER	14	SAM	14	LUN	14
MER	15	SAM	15	MAR	15	JEU	15	DIM	15	MAR	15
JEU	16	DIM	16	MER	16	VEN	16	LUN	16	MER	16
VEN	17	LUN	17	SAM	17	JEU	17	SAM	17	JEU	17
SAM	18	MAR	18	VEN	18	DIM	18	MER	18	VEN	18
DIM	19	MER	19	SAM	19	LUN	19	JEU	19	SAM	19
LUN	20	JEU	20	DIM	20	MAR	20	VEN	20	DIM	20
MAR	21	VEN	21	LUN	21	MER	21	SAM	21	LUN	21
MER	22	SAM	22	MAR	22	JEU	22	DIM	22	MAR	22
JEU	23	DIM	23	MER	23	VEN	23	LUN	23	MER	23
VEN	24	LUN	24	SAM	24	JEU	24	SAM	24	JEU	24
SAM	25	MAR	25	VEN	25	DIM	25	MER	25	VEN	25
DIM	26	MER	26	SAM	26	LUN	26	JEU	26	SAM	26
LUN	27	JEU	27	DIM	27	MAR	27	VEN	27	DIM	27
MAR	28	VEN	28	LUN	28	MER	28	SAM	28	LUN	28
MER	29	SAM	29	MAR	29	JEU	29	DIM	29	MAR	29
JEU	30	DIM	30	MER	30	VEN	30	LUN	30	MER	30
VEN	31	LUN	31	SAM	31	DIM	31	MER	31	JEU	31

**JOURS FÉRIÉS :** la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchetteries sont fermées.

**LE COMPOSTAGE  
TOUT LE MONDE  
S'Y MET !**
**ON COMPOSTE SANS HÉSITER**


Épluchures, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux



Restes de repas compris viande et poisson en petite quantité



Filtres, marc de café, sachets de thé



Moyaux et coquilles



Epliages, tout et serviettes en papier



Déchets végétaux du jardin (sauf pour les aires de compostage partagé)

**ON NE COMPOSTE PAS**

Les gros os et coquilles, les couches-culottes, les sacs plastiques et compris « biosourcés » ou « compostables », les mégots de cigarette, les produits chimiques...

## CHÈQUE ÉNERGIE



Le chèque énergie est une aide financière destinée aux personnes ayant des revenus modestes. Il permet de régler des dépenses d'énergie :

facture d'électricité ou de gaz, achat de combustibles de chauffage, ou encore charges d'énergie incluses dans le loyer de votre logement social ou redevance en logement-foyer ou établissement pour personnes âgées.

Demande à effectuer avant le 28 février 2026 sur [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## ALCOOL ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION



### Notre association a pour but :

- Réunir toutes les personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psycho actifs.
- Aider et accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage.
- Effectuer de la prévention et ou de la formation en ce qui concerne les addictions.

**Contact :** Accueil de Dinan Maison des associations « La Source » Espace de parole deux jeudi par mois à partir de 18h.

*Pour tous renseignements complémentaires ci-joint les personnes ci-dessous.*

Pascal HOUËL au 06.81.55.41.22 secteur de Dinan.  
Dominique Hure au 02.96.84.50.26 ou 06.09.57.68.11 secteur de Dinan.

## VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

**BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT  
C'EST OBLIGATOIRE**



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

## RÔLE DU MAIRE

### Quel est le rôle du maire ?



## QUAND ALLONS-NOUS VOTER ?

Les prochaines élections municipales se dérouleront en France les dimanches 15 et 22 mars 2026. Le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de six ans.

## QUI PEUT VOTER ?

Tout citoyen de l'union européenne inscrit sur la liste électorale et résidant en France, remplissant les conditions d'âge et de capacité juridique. Quel titre d'identité obligatoire présenter le jour du vote ? (Arrêté du 16 novembre 2018)

## Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie

- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

**Attention :** le justificatif d'identité électronique « France Identité » n'est pas recevable comme pièce pour justifier de son identité au moment du vote.

Vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

## A TRÉLIVAN, 3 bureaux de vote :

- Bureau 1 à l'école maternelle Jean Ferrat.
- Bureau 2 à la maison du Val Drouet, rue de l'église.
- Bureau 3 à la salle Hélène Boucher, rue des Karnuths.

Cette année, il n'y a pas de refonte de la liste électorale, hormis pour les nouveaux inscrits, vous utiliserez la même carte électorale qu'en 2022, il y est inscrit le numéro de votre bureau de vote.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote (art. L9 du code électoral).

Vous pouvez vous inscrire, soit :

- En ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives ;
- En vous rendant à la mairie ;
- En adressant un courrier au service Élections de la mairie (voie postale exclusivement).

## Documents à fournir obligatoirement

- Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois en date de facturation ;

## Inscriptions en ligne :

- Pour les électeurs français, le formulaire d'inscription cerfa n°12669\*02 (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) ;
- Pour les électeurs de l'Union Européenne désirant voter pour les élections municipales, le formulaire d'inscription cerfa n° 12671\*02 (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16026>).

## NOS COMMERÇANTS

06.58.83.07.06  
**E.B CRÉATIONS**  
 COIFFURE ÉVÉNEMENTIELLE  
 Côtes d'Armor / Côte d'Émeraude

ARTISAN PEINTRE  
**A Vos Pinceaux**  
 Brice GOAZIOU  
 22100 TRÉLIVAN  
 06 46 34 36 24  
 goaziou.brice@outlook.com

**Thermie PAC**  
 SAV POMPES A CHALEUR  
 AEROTHERMIE  
 GEOTHERMIE  
 CLIMATISATION  
 PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE  
 anthonymorin@thermiepac.fr  
 Dinan - Saint Malo - Dol  
 06 16 42 38 42  
 www.thermiepac.fr

*Magali Coiffure à Domicile*  
 Tréliwan  
 06 08 04 98 97

**BOULANGERIE  
 PÂTISSERIE**  
*Damelincourt*  
 12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN  
 TÉL. 02 96 85 94 20

**Horaires d'ouverture**  
 Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
 de 7h00 à 13h00  
 et de 15h30 à 19h30  
 Samedi  
 de 7h30 à 13h00  
 et de 16h30 à 19h30  
 Dimanche  
 de 7h30 à 13h00  
 Fermé le mercredi

**L'ATELIER  
 D'INGRID**  
 CARTE DE  
 FIDELITE

Salon de coiffure mixte  
 Le lundi de 14h à 19h  
 du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h  
 Le vendredi de 8h30 à 19h  
 Le samedi de 8h30 à 17h  
 02 96 39 17 24  
 Place du 19 mars 1962  
 22100 TRELIVAN

## BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

### I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

#### Horaires :

- I lundi : 16h00 - 18h00
- I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00
- I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

#### Horaires pendant les vacances scolaires :

- I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

- I les mercredis des semaines paires

## MAIRIE

**Tél : 02.96.39.16.31** – Fax : 02.96.85.90.38

[mairie-trelivan@wanadoo.fr](mailto:mairie-trelivan@wanadoo.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

- I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public
- I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30
- I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

### PERMAMENCES DU MAIRE

#### Sur rendez-vous :

- I le mardi après-midi
- I le samedi matin, les semaines paires.

### PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

#### I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

#### I MARIE-CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

#### I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

#### I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

#### I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

#### I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

#### I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.